

Les classes sociales. De l'économie à la politique
(*Contribution du CSH*)

Plan du cours

Formation et dépérissement du concept de classe sociale

I — Les classes sociales : une très ancienne préoccupation (*)

II — Eléments de la théorie physiocratique (*)**

III — Turgot, Necker. Deux précurseurs de la conception moderne des classes (*)**

IV — Rapports sociaux et lutte entre “classes” inégales chez Rousseau (*)

V — Sieyès : Un double caractère de la conception des classes ()**

VI — Les classes sociales chez Sismondi (*)**

VII — Les apports de Marx à la conception moderne des classes (*)**

Formation et dépérissement du concept de classe sociale

Dans l'étude savante de la société, la notion de *classe sociale* n'occupe plus aujourd'hui le devant de la scène, comme elle pouvait encore le faire il y a quelques décennies. Des thématiques en termes de races, ethnies, cultures, minorités, genres, et autres "diversités", encore discrètes il y a une trentaine d'années, tiennent désormais une place centrale dans le débat. Et lors même que le mot de classe se trouve encore sollicité, on constate que les définitions qui en sont données ne sont plus référées à la base économique de la société, aux rapports sociaux fondamentaux qui la constituent, bref qu'on ne parle plus vraiment de classes *sociales*.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, ont été formulées des définitions modernes des classes sociales, en termes de place occupées au sein des rapports de production et d'échange. Par la suite toutefois, plus spécialement dans le champ des sciences sociales et politiques, on tend à ne plus prendre en compte les rapports de la base économique sur laquelle se constituent les classes sociales. Les théorisations proposées au XIX^e siècle, celles de Sismondi, des socialistes français non utopiques et de Marx, se présentent à cet égard comme autant d'exceptions notables.

On observe en outre dans la littérature spécialisée des fluctuations conjoncturelles dans l'usage du mot classe, celui-ci se trouvant tour à tour privilégié ou occulté. Pour le XX^e siècle, on peut noter qu'avant la Première Guerre mondiale, puis dans la période de l'entre deux guerres, et jusque dans les années 70, l'usage du terme classe se présente avec une fréquence notable dans les intitulés d'ouvrages ou d'articles portant sur la structuration d'ensemble de la société. Depuis les années 80 du dernier siècle au contraire, un espace en creux s'est fait jour. On peut aussi observer qu'au cours du XX^e siècle finissant, l'emploi du terme classe se trouve soumis à des vicissitudes. Si l'on recense les intitulés d'articles publiés dans de grandes revues de sociologie ou de science politique, on remarque que les notions de *classe* et de *classe ouvrière* tour à tour s'enflent et s'effacent. A ces termes très fréquemment mentionnés après Mai 1968, succéderont des mots liés à des conditions sociales particulières (O.S., travailleurs immigrés, pauvres...). Dans les décennies suivantes, les références à ces conditions sociales particulières semblent elles-même se dérober, au profit de catégories d'analyse centrées sur des modes de regroupement posés en extériorité au regard des rapports sociaux fondamentaux des sociétés modernes : on parle plus volontiers de familles, d'ethnies, de régions, d'espaces, de cultures, de genres, etc.

En vue cavalière, on portera attention dans un premier exposé à cette évolution d'ensemble : de la formation de la notion de classe sociale dans la durée historique aux divers modes de "déconstruction" de cette notion. Dans les exposés suivants (certains étant d'un abord un peu difficile), on examinera plus systématiquement les théorisations classiques qui ont été élaborées au cours de la période de formation théorique de la notion).

(NB. Les exposés ayant été mis en forme par différents contributeurs, quelques répétitions, pas forcément inutiles, peuvent être observées).

I — L'analyse des classes sociales : une très ancienne préoccupation

Dans ce premier exposé, la question des classes sera posée en fonction d'un axe général d'ordre historique : de la formation théorique de la notion au regard des rapports sociaux fondamentaux, à ses divers modes de déconstitution. Sur la base de cet aperçu d'ensemble, les exposés suivants s'attacheront à développer au moyen d'analyses détaillées les premières grandes conceptualisations de la notion de *classe sociale*, dans leurs relations avec l'architecture d'ensemble des sociétés modernes.

L'objet primaire de l'analyse de classes dans ses rapports avec le mode de production sociale

Il n'existe pas aujourd'hui de définition consensuelle ou "scientifique" des classes sociales. La formulation la plus élaborée, à laquelle les auteurs marxistes se réfèrent, est celle que propose Lénine dans « La grande initiative » :

« Les classes sociales sont de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport [...] vis-à-vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc par les modes d'obtention et l'importance de la part de richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, à cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée ».

Les classes sont ici considérées "en elles-mêmes", indépendamment de tout sentiment "d'appartenance" ou de "conscience de classe". On peut parler d'une définition à visée "objective" (ce que sont les classes sociales en tant qu'objet), et non "subjective" (réduite aux représentations que les sujets peuvent s'en faire). Les distinctions entre classes sont rapportées à la disposition spécifique de chacune d'elle, en dépendance réciproque avec les autres au sein d'une même totalité, ce qui est conforme au principe général de classification (1). Au sein d'un mode déterminé de production et d'échange, ces dispositions spécifiques *déterminent* des différenciations dans la répartition de la richesse sociale produite : forme et origine de ce qui "revient" aux différentes classes, qui, en définitive se rapportent à une seule et unique source, le travail producteur de valeurs nouvelles.

On s'intéressera principalement à cet aspect de l'analyse de classe, c'est-à-dire aux "classes en soi" (en référence à une conceptualisation marxiste et hégélienne) : examen des rapports entretenus entre groupes de population en fonction des places qu'ils occupent au sein d'un tout. Avant même que les termes de *classes sociales* ne soient utilisés, de telles mises en relation ont été établies, au moins depuis le XI^e siècle. La tendance à un appauvrissement, voire un renversement des caractérisations reposant sur cette base ne s'affirme en France qu'à partir du XIX^e siècle. Et, contrairement à une persistante idée reçue, ce n'est pas Marx qui est l'initiateur en ce domaine, idée reçue qu'il a lui-même réfutée :

« En ce qui me concerne, ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert ni l'existence des classes dans la société moderne ni leur lutte entre elles. Longtemps avant moi, des historiens bourgeois avaient décrit le développement historique de cette lutte de classes et des économistes bourgeois en avaient exprimé l'anatomie économique. » (2).

Certes la question des classes a été précocement abordée par le jeune Marx au sein d'une problématique philosophique, cependant les termes qu'il utilisait alors, notamment *bourgeoisie / prolétariat*, étaient déjà "monnaie courante" au sein des courants socialistes et communistes français (3). Ce n'est que dans le dernier chapitre du *Capital*, chapitre à peine ébauché, qu'une théorisation d'ensemble des classes est clairement envisagée au regard de déterminations premières dans la base économique. Marx toutefois n'a pas eu le loisir de développer une théorie systématisée à partir de cette unique page intitulée « Les classes ». On ignore ce qu'il aurait écrit et s'il aurait maintenu en l'état ce projet, réduit à quelques notations. On développera dans le cinquième exposé comment une conception d'ensemble de la structure de classes peut être dégagée à partir des fondements théoriques posés par Marx.

On peut déjà signaler qu'en filiation avec les théorisations d'un Adam Smith ou d'un Sismondi, Marx fait état des trois grandes catégories au sein des sociétés fondées sur le régime capitaliste de production : celle des "propriétaires" de leur simple force de travail, celle des propriétaires du capital, celle des propriétaires fonciers, classes dont les revenus relevaient respectivement des formes *salaire*, *profit* et *rente foncière*. Marx ne précisait pas ici, mais cela est bien entendu contenu dans son analyse d'ensemble du régime marchand, que les diverses catégories de revenus dépendaient d'une unique origine : création de valeur par le travail productif.

Il précisait que même dans une société capitaliste moderne, la division des classes ne se présentait jamais sous une « forme pure », la caractérisation fondée sur la seule identité des revenus en fonction de leur forme ou source (salaire, profit, rente) ne pouvant suffire à une analyse concrète des classes.

« Cette distinction s'appliquerait de même à l'infinie variété d'intérêts et de situations que provoque la division du travail social, à l'intérieur de la classe ouvrière, de la classe capitaliste, et des propriétaires fonciers. »

C'est à ceux qui se réclament de l'héritage du marxisme qu'il revenait de poursuivre l'analyse. Peu sont ceux qui s'y sont attachés. Pourtant l'ensemble théorique développé dans *le Capital* donne les éléments nécessaires au fondement d'une analyse de classes d'ensemble des sociétés où règne le mode de production capitaliste. Il en est de même pour les régimes sociaux antérieurs, moyennant quelques ajustements théoriques, et en la matière l'héritage marxiste est lui-même redevable de très anciens legs.

Aperçu historique des principes de classification sociale

Si le mot classe, dans une acception moderne, au sens de classe sociale — place tenue au sein des rapports sociaux de production — est présent dans le vocabulaire français, au moins depuis le XVIII^e siècle, les principes de classification de la population au regard du tout de la société sont bien antérieurs : classification selon l'appartenance à des groupements primaires, selon la nature des activités exercées, les niveaux de fortune, les contributions fiscales, les statuts, etc. De tels principes ont répertorié les différentes catégories de population en fonction de critères plus ou moins complexes, mêlant le plus souvent ce qui relevait de la base économique, et ce qui ressortait de statuts juridico-sociaux particuliers ("états", "ordres", stratifications, relations hiérarchisées).

Délivrée de carcans séculaires, la forme classe moderne s'affirme en adéquation avec son objet lorsque le mode de production marchand capitaliste devient hégémonique. Au sens de l'économie politique, du moins jusqu'à Sismondi et Marx, les classes sociales modernes ne sont plus alors définies dans la confusion des déterminations, mais en raison des positions relatives qu'elles occupent au sein du processus de production et de reproduction des conditions d'existence économiques de la société. En n'ignorant pas qu'au sein des formations sociales concrètes, la formation des classes ne s'est pas totalement émancipée d'anciens principes de division juridico-politiques des sociétés d'ordres. On peut dire que si les classes existaient déjà sous les ordres, des catégories de l'ordre ancien peuvent se trouver reconduites sous des formes nouvelles dans les sociétés de classe modernes (maintien de "corps", "états" ou "statuts" hors du droit commun).

Pour l'analyse de classe, l'essentiel n'en est pas moins de saisir quels principes déterminent les rapports primaires que les hommes établissent entre eux dans les différents modes de production. Un aspect essentiel, celui que souligne Lénine, à la fin de la citation ci-dessus reproduite, est à considérer : il y a classes dès qu'existe une division entre producteurs et non producteurs, dès que les seconds peuvent exister et vivre de l'activité des premiers. Les uns créent des richesses par un travail productif, d'autres, qu'ils rendent ou non des services utiles à l'ensemble social considéré, doivent leur existence et leurs richesses au travail des premiers. Les historiens nous rappellent que la conscience de ce rapport est attestée depuis plus d'un millénaire. Ainsi en était-il en l'an 1030 pour l'évêque de Laon, Adalbéron :

« Les uns prient, les autres combattent, les autres enfin travaillent [...] Les services rendus par l'une sont la condition des œuvres des deux autres. »

Au douzième siècle le trouvère Benoît de Sainte More écrivait :

« Ce sont eux, qui font vivre les autres, qui les nourrissent et substantent, et eux-mêmes endurent les plus grands tourments. Ils ouvrent la terre avec leurs mains à grand mésaise et à grand'faim [...]. Et sans cette race d'hommes, je ne sais en vérité comment les autres pourraient durer. »

Ce caractère primaire universel des sociétés de classes est encore évoqué par Chrétien de Troyes au douzième siècle, lorsque, faisant parler les ouvrières de la soie, il dégage le principe de "l'exploitation" moderne :

« ...s'enrichit de nos salaires
celui pour qui nous travaillons. »

Le salaire lui-même, pour Chrétien de Troyes, ne se présente pas comme l'équivalent des valeurs produites par les ouvrières, il ne correspond qu'au montant très strictement nécessaire à la reproduction de leur puissance de travail.

« Toujours drap de soie tisserons
Et n'en serons pas de mieux vêtues
Toujours serons pauvres et nues
Et toujours faim et soif aurons ;
Jamais tant gagner ne saurons
Que mieux en ayons à manger.
Du pain en avons sans changer
Au matin peu et au soir moins. »

La contradiction entre ceux qui travaillent et ceux qui doivent leurs revenus au travail des autres peut aussi s'exprimer dans la lutte. Beaumanoir à propos du *taquehan* (grève) révèle qu'un principe d'unification et d'opposition sociale s'effectue sur la base des positions communes tenues par les ouvriers au sein des rapports de production.

« Alliance qui est faite entre le commun profit quand les ouvriers promettent ou assurent ou conviennent qu'ils ne travailleront plus à si bas prix que devant, mais augmentent leur salaire de leur propre autorité, s'accordent pour ne pas travailler à moins. »

Le rapport entre producteurs et non producteurs de la richesse sociale prend diverses formes qui relèvent d'une construction sociale (i.e. non "naturelle"), c'est un produit des hommes eux-mêmes, renvoyant aux conditions sociales et aux obligations qui sont faites à certains hommes de produire pour d'autres. La mise en œuvre des moyens de la production dépend en effet de la possibilité d'entrer en rapport pratique avec ceux-ci. Ceux qui ne produisent pas ne peuvent contraindre au travail ceux qui produisent que si les premiers disposent *de façon exclusive* des moyens nécessaires à la production sociale. Les classes se posent ainsi au regard des formes de la propriété réelle. On peut dès lors les définir en fonction d'un double critère : producteurs et non producteurs, possesseurs et non possesseurs des moyens de production. En substance c'est ce qu'indique Turgot :

« Deux ordres : celui des entrepreneurs manufacturiers, maîtres fabricants, tous possesseurs de gros capitaux qu'ils font valoir en faisant travailler [...] Et le second ordre composé de simples artisans, qui n'ont d'autres biens que leurs bras, qui n'avancent que leur travail et n'ont de profit que leurs salaires. »

Ces critères permettent de poser deux classes principales, mais l'analyse de classe ne se limite pas à cette forme binaire. On peut en donner quelques illustrations.

Les Physiocrates. Si l'on interroge quelques grands penseurs, Quesnay, Baudeau, Mercier la Rivière, on peut reconstruire sur la base de leurs écrits une structure de classes plus complexe, où déterminations d'ordre économique et politique peuvent se trouver encore entremêlées :

— La classe des hommes occupés à *l'art social*. Ils ont en charge l'autorité, l'administration, l'instruction, la protection.

— La classe des hommes occupés aux travaux de *l'art productif*. Ce sont les hommes en charge de la « fécondité de la nature » et des productions qui y sont liées.

— La classe composée d'hommes occupés aux travaux de l'*art stérile*. Tout en étant reconnu comme producteur de biens utiles, cet art est considéré comme *infécond* ou *improductif*.

Ces trois grandes classes ne sont pas des blocs indifférenciés, elles se décomposent en huit catégories sociales.

— La classe des hommes occupés à l'*art social* comprend deux grandes catégories : — *Le souverain et ses mandataires*, qui se subdivise en trois groupes selon trois fonctions de l'autorité publique. — *Les propriétaires*, ce sont les propriétaires des terres qui font « les avances foncières ». Liée à “la nature”, cette classe est réputée « influencer les travaux » des autres catégories sociales.

— La classe occupée à l'*art productif* renferme deux grandes catégories : — *Les fermiers*, ou *chefs d'exploitation productive*. — *Les ouvriers*, les *manœuvres de la culture*.

— La classe occupée à l'*art stérile* regroupe quatre catégories : — *Les manufacturiers* et les *ouvriers* façonniers. — *Les voituriers*. — *Les marchands*, négociants, etc. — *Les personnels*, les *simples salariés*.

Un tel mode de classification, correspond « à la société bourgeoise de l'époque où elle brise la coquille du féodalisme », le système physiocratique, selon Marx, étant une « première conception systématique de la production capitaliste ». Volguine précise : « c'est un point de vue bourgeois, mais qui n'est pas encore capable de trouver sa propre forme », la société bourgeoise, et les classes qui s'y rapportent arborent encore des formes d'Ancien régime.

L'Encyclopédie. La notion de “classe”, se trouve définie dans *L'Encyclopédie* en relation avec des rapports économiques fondamentaux. Elle est pensée en fonction de critères extérieurs aux notions de “condition”, “d'état”, de statut ou de prestige. Définissant le mot peuple, Jaucourt parle d'une « classe du peuple », qui ne se superpose pas au Tiers État. Elle est formée des ouvriers et laboureurs et ne comprend ni les négociants et financiers, ni les gens de loi et gens de lettres. Cette classe du peuple se définit par rapport à la production et aux besoins sociaux généraux. Composée de ceux qui sont contraints de travailler, parce qu'ils ne disposent pas d'autre moyens de subsister, elle représente la « partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation », puisque c'est elle qui fournit « les moyens de subsistance de tous ». C'est aussi en relation avec l'anatomie générale de la société (rôle dans la production des richesses et rapport à la propriété) que Turgot définissait les classes, n'identifiant pas lui non plus ce mode de classement avec celui d'une division en “ordres”.

« Ne donnant ni lieu, ni prise à ce qu'il y a de fâcheux dans ces divisions d'ordres [...] et classant les citoyens en raison de l'utilité réelle dont ils peuvent être à l'État, et de la place qu'ils occupent indélébilement sur le sol par leurs propriétés. »

Rousseau. On doit reconnaître que Rousseau n'a pas, comme certains de ses contemporains, clairement analysé en économiste les grands rapports de production et d'échange de la société marchande capitaliste, et que de ce fait il n'a pu “construire” un concept de *classe*. Le mot classe pourtant n'est pas absent, de ses œuvres il peut être utilisé dans le sens du résultat d'une procédure quelconque de classification. Rousseau peut aussi évoquer une distribution sociale de la population en classes en fonction de la richesse, et utiliser de façon incidente les mots *bourgeois*, *prolétaires*, ou *classe des riches*.

Ce n'est pas sur la base de tels usages toutefois qu'un concept opératoire de classe peut être dégagé. On doit cependant prêter attention aux nombreuses oppositions polariques qu'il mentionne dans le champ économique et le champ politique : *richesse/pauvreté*, *opulence/misère*, *riches/pauvres*, *puissance/faiblesse*, *forts/faibles*, *maîtres/esclaves*, *ceux qui commandent/ceux qui obéissent*, *violence des puissants/oppression de la multitude*, etc. Les oppositions sociales et politiques se superposent le plus souvent aux oppositions de richesse. Les riches sont aussi les puissants, la classification principale se rapportant finalement aux inégalités de richesses. La richesse « est la dernière inégalité à laquelle toutes se réduisent à la fin », indique Rousseau. Cette inégalité est de nature sociale, elle n'est pas “naturelle”, pas plus que ne l'est la propriété.

Il faut observer que la distinction entre riches et pauvres ne se pose pas en termes de stratification, de “degrés”, elle renferme un rapport social. Richesse et pauvreté se définissent l'une par rapport à l'autre dans une relation de dépendance mutuelle et d'opposition déterminée, aux plans économique, social et politique. Les riches ne peuvent vivre sans les pauvres et ceux-ci doivent en passer pour survivre par les conditions que leur imposent les riches. Ce dont les uns bénéficient se fait au détriment des autres : l'excès de travail des uns rend possible l'opulence et l'oisiveté des autres, le superflu des riches doit être pris sur le tout juste nécessaire des pauvres. Les privilèges dont quelques-uns jouissent se font « au préjudice des autres ».

Les deux blocs sont inégaux. Ceux qui détiennent la richesse et la puissance sont le petit nombre qui s'oppose au grand nombre : une poignée regorge de superfluités, la multitude manque du nécessaire, les riches et les puissants sont une poignée, la foule est dans l'obscurité et la misère. Les différentes composantes de l'inégalité sociale parmi les hommes se cumulent par effet multiplicateur. Ce sont les puissants et les riches qui tirent toutes les “utilités” de la « confédération sociale », celle-ci « *protège fortement les immenses possessions du riche* », au détriment des pauvres qui n'ont ni biens, ni droits, seulement des charges.

L'opposition entre riches, puissants, privilégiés, et pauvres, faibles, opprimés, s'inscrit elle-même au sein d'une opposition généralisée des intérêts. La production au-delà du nécessaire, la propriété privée, qui transforme les usurpations des riches en droit, la division sociale des activités et le développement de l'échange, poussent à la lutte pour s'approprier le nécessaire et le superflu. La “société”, spontanément formée en fonction de la succession des temps, du hasard et des circonstances, est marquée par la contradiction qui ressort des « échanges particuliers », concurrence généralisée, oppositions d'intérêts. Elle est en proie à un « conflit perpétuel » ou chacun doit faire son profit aux dépens d'autrui, et porte les hommes « à s'entrehaïr à proportion que leurs intérêts se croisent. »

Rousseau n'utilise pas l'expression “lutte des classes”, mais sur la base des rapports d'inégalité sociale qu'il décrit, il met au jour les formes de lutte qui opposent les riches et les pauvres. Et ce sont les intérêts communs de chaque groupe social, et non seulement les intérêts individuels, qui sont pris en compte. Les riches propriétaires qui sont au-delà du nécessaire, ont un intérêt commun, la préservation de leur propriété. Les non propriétaires, qui sont en deçà du nécessaire, se retrouvent égaux dans l'indigence et l'oppression, ou redeviennent égaux « parce qu'ils ne sont rien », ils ont de ce fait un égal intérêt à sortir de la misère et de l'oppression où les contiennent les riches. Sur la base de cette opposition, les coalitions d'intérêts particuliers contre l'intérêt général prennent une forme sociale déterminée. La volonté générale d'un corps particulier, « mauvaise pour le tout », s'impose, et l'opposition entre riches et pauvres finit par recouvrir la contradiction générale de la société entre intérêts particuliers et intérêt général, les intérêts privés des riches triomphant de l'intérêt public qui est celui du peuple.

Necker. Necker propose une analyse de classes qui répondent aux conditions de l'économie marchande en général, ordonnée autour de la production de surplus, prenant la forme marchandise ou la forme argent, qui sont le critère de la richesse de l'ensemble de la société, se développant au-delà de ce qui est nécessaire à la reproduction de la puissance de travail des producteurs :

« Les richesses de l'État [...] ne seront pas composées des biens qui sont essentiellement nécessaires à la population [...] Les seules richesses qui forment une puissance distincte de la population, ce sont les biens surabondants de toute espèce qui s'amassent par le temps dans une société. »

Necker confère une place essentielle à la contradiction entre propriétaires et non propriétaires des moyens de production, que l'on peut identifier à la contradiction entre capital et travail. Le principe de classification primordial qu'il met en œuvre oppose les propriétaires des moyens de production (fonciers et manufacturiers), aux prolétaires, ou encore, les appropriateurs et les non appropriateurs.

Le peuple, c'est la majorité des hommes

« sans propriété [et qui] sont réduits à leurs facultés naturelles, et n'ont d'autre possession que leur force ou quelque art grossier et facile [et dont] la subsistance dépend uniquement de son travail journalier. »

Dans une filiation rousseauiste, il pose une division de la société en deux blocs inégaux :

« Le plus grand nombre des hommes réduits au plus étroit nécessaire », et le plus petit nombre, « les riches [avec] leur surabondance de biens. »

« L'homme né sans autre ressource que sa force est obligé de la consacrer au service des propriétaires dès le premier moment où elle se développe [et ainsi] toute sa vie ». « C'est le pouvoir qu'ont les propriétaires de ne donner en échange du travail qui leur est agréable que le plus petit nécessaire possible, c'est-à-dire que le plus étroit nécessaire. »

La classification de Necker, qui met au premier plan la contradiction fondamentale entre possesseurs des moyens de production et ceux qui les mettent en œuvre, référée aux divers secteurs de production, peut coexister avec une autre proche encore d'un état proto capitaliste : classes manufacturières incluant propriétaires et ouvriers, classes liées à la propriété foncière.

Il va de soi que toutes ces forces, ou classes sociales, ont des intérêts divers, opposés, qui conduisent à la lutte.

« Il s'établit entre ces deux classes de la société une sorte de combat obscur, mais terrible, où l'on ne peut pas compter le nombre des malheureux, où le fort opprime le faible à l'abri des lois, où la propriété accable du poids de ses prérogatives l'homme qui vit du travail de ses mains. »

Necker n'oublie pas les marchands (ni d'ailleurs les administrateurs, les commis, etc.). Il n'ignore pas que la lutte autour du partage de la plus-value se déploie au sein des classes propriétaires, y compris les marchands. Il est aussi un des premiers à poser la relation existant entre place occupée au sein des rapports de production et intérêts des diverses classes sociales, telles qu'ils peuvent s'exprimer au sein de ce que l'on pourrait appeler des “visions du monde”.

« Le propriétaire, ne voit dans le blé qu'un produit de la terre et de ses soins ; il veut en disposer comme de ses autres revenus. Le négociant n'aperçoit dans cette denrée qu'une marchandise qu'il veut pouvoir acquérir et vendre uniquement au gré de son intérêt. Le peuple envisage le blé comme un élément nécessaire à sa subsistance, il veut que les lois lui garantissent la possibilité de son travail. Luttant pour leurs intérêts ces trois classes invoquent des principes élevés répondant à ces derniers : le seigneur terrien invoque le droit de propriété ; le marchand la liberté du commerce ; le peuple le droit de l'humanité. »

Aux lendemains de la Révolution : dépérissement et dégradation de l'analyse de classes

C'est à la fin du XVIII^e siècle que l'analyse des divers groupes sociaux en termes de classes (selon les critères que l'on vient de considérer) connaît son apogée. Après la Révolution, à l'exception d'un Sismondi et des socialistes qui prolongent ses aperçus théoriques, tel François Vidal, ce mode d'analyse s'appauvrit et se dégrade. L'usage même du mot classe tour à tour se déploie et se dérobe, en fonction de fluctuations conjoncturelles, mettant ou non au premier plan les contradictions fondamentales du capitalisme et les rapports conflictuels de classes que périodiquement elles tendent à reproduire.

La mise en relation des classes les unes par rapport aux autres au regard des rapports sociaux de production et d'échange, s'expose au cours du moment révolutionnaire. Le citoyen Robespierre ne manque pas de faire état de l'opposition entre les riches, les propriétaires privés, les spéculateurs bourgeois, et toute personne liée à la liberté des échanges, d'un côté, et de l'autre, les pauvres, le peuple, ceux qui n'ont d'autre propriété qu'eux-mêmes. Faisant écho au texte de *l'Encyclopédie*, le Peletier de Saint-Fargeau évoque pour sa part le rôle des « citoyens prolétaires » dans la production des richesses sociales, cette classe de citoyens, « la plus nécessaire peut-être » et dont la seule propriété est dans le travail. Cette thématique se trouve déportée par un Sieyès. Tout en portant l'accent sur l'antagonisme existant entre classes “utiles” et classes “stériles” (pour l'essentiel les anciens “privilégiés”), il tend à occulter la contradiction du régime capitaliste entre capital et travail, lui substituant une opposition fonctionnelle, entre science et ignorance, capacité et incapacité politique, et par conséquent entre « classes disponibles », à même de diriger le « mécanisme social », et, classes qui sont inaptes au gouvernement de la société (le peuple), du fait de leur soumission aux nécessités de survie

immédiate. Ce type de division sera développé par les *Idéologues*, et, sous des formes renouvelées par les économistes libéraux, plus tard par d'éminents sociologues (Durkheim notamment).

Si dans un premier temps, au sein des sciences sociales et politiques, on reconnaît l'existence des classes, de leur liens réciproques, au regard des rapports économiques primaires sont le plus souvent escamotés. Au tout début du XIXe siècle, *l'Idéologue* Destutt de Tracy pose encore la réalité de deux classes d'hommes : ceux qui tirent leur subsistance du travail de leurs bras, ceux qui vivent du revenu de leurs propriétés ou de certaines fonctions, mais il ne prête pas attention au rapport existant entre les revenus des seconds et le procès d'exploitation des premiers, préférant porter l'accent sur la distinction de niveaux de savoir (classe ouvrière et classe savante). Les rapports sociaux se présentent ici comme découlant de l'opposition entre science et ignorance. Certes, des théoriciens bourgeois, tels Mignet ou Guizot, reconnaissent l'existence des classes, et même de la lutte de classes, mais celle-ci est le plus souvent réduite à l'antinomie entre la nouvelle société et l'Ancien régime : lutte entre la classe moyenne, la bourgeoisie, et les nobles, les privilégiés, entre les roturiers et les nobles, les seigneurs et les paysans.

Même lorsque l'emploi du mot classe se trouve maintenu, les définitions ne sont plus conçues au regard des rapports généraux qui s'établissent au sein du processus de la production et de l'échange, elles sont envisagées en termes de fonctions, strates, hiérarchies de fortune, de pouvoir ou de culture. Plusieurs dichotomies sont proposées : *classes supérieures/inférieures*, *classes dirigeantes/dirigées*, *classes éclairées* [dont on suppose que le second terme est /classes non éclairées, obscures]. On peut mentionner encore la répartition fonctionnelle d'Auguste Comte, prolongeant les triades fonctionnelles de Bonald : classe scientifique ou sacerdotale (dirigeante), classe active dans l'économie et la politique, classe des femmes et du prolétariat (inapte à toute fonction directrice et qui doit être conduite).

Les textes pontificaux. Du côté de l'Église catholique, pour peu qu'on se réfère aux textes pontificaux du XIXe siècle (en les distinguant de ceux du courant gallican), le terme de classes sociales est d'apparition tardive. L'ancienne dichotomie pastorale (pasteurs et troupeaux) est mobilisée, de même que la division sociale et politique entre dirigeants et dirigés, qui n'est pas étrangère à ce qui se professe aussi dans le registre laïque. En l'année 1800, Pie VII met en scène la communauté des agneaux et des bergers, s'opposant aux menaces des "loups rapaces" (les agitateurs révolutionnaires). Après la révolution de 1848, c'est à la hiérarchie du petit et grand que se réfère Pie IX : du côté du "grand", les princes, les puissants, du côté du "petit", les hommes de condition inférieure, les indigents, qui n'ont pas vocation à diriger, et doivent être protégés des pernicieuses inventions du socialisme et du communisme, qui ne cherchent qu'à les abuser sur leur place et leur rôle social. Ici aussi, les critères mis en œuvre peuvent se révéler proches de ceux qui sont exposés dans le registre profane de détenteurs ordinaires du savoir.

Dans la deuxième moitié du siècle, de nouvelles notions sont mobilisées, elles prennent en compte tant les transformations survenues dans la société que les visées émancipatrices de la classe ouvrière. Léon XIII, dans l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891), use des notions de *capital*, *travail*, *classes sociales*, *prolétariat*. Des admonestations peuvent être proférées à l'égard de ceux qui possèdent et qui gouvernent, il les enjoint à ne pas abuser de leur situation ou de leur pouvoir. L'adjonction des mots classe, travail, capital, ne modifie pas toutefois l'économie générale du discours. Le vocabulaire a évolué, la conception générale demeure, celle d'une "échelle sociale" ou hiérarchie sociale légitime entre dirigeants et dirigés. Les rapports d'exploitation entre les principales classes de la société moderne ne sont pas mis au jour, ceux-ci se posent dans une relation de complémentarité, entre la classe qui apporte le travail et celle qui apporte le capital. Les contradictions objectives d'intérêts que mettait en évidence Necker un siècle plus tôt, semblent ressortir de seuls facteurs "idéologiques", ceux qu'agitent les socialistes et communistes. La thématique des "mauvais bergers" ou des "loups rapaces" est relancée sous un nouvel atour, les mauvais bergers étant cette fois-ci ceux qui prétendent faire de la question sociale une question d'ordre économique,.

En 1903, Pie X rappelle en ce sens que les distinctions entre princes et sujets, riches et pauvres, patrons et ouvriers, savants et ignorants, constituent divers moyens de nommer les « éléments inégaux » de la société, ceux-ci ne sont pas contraires à l'ordre voulu par Dieu. En 1914, Benoît XV condamne pour sa part les « luttes injustes » entre classes de citoyens, il déplore la haine et l'envie qui brûlent les prolétaires et les dressent contre ceux qui possèdent des richesses, dues à leur patrimoine et à leur travail. Jean-Paul II, dans l'Encyclique *Laborem Exercens* (1991), qui commémore *Rerum Novarum* fait lui aussi usage des mots *capital, travail, prolétariat*, et même *détenteurs de moyens de production, gens privés de moyens de production, lutte de classes*. Mais comme son prédécesseur un siècle plus tôt, il professe qu'il n'existe pas de contradictions dans la base du procès de production entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les moyens de production. Le capital, la propriété, sont des acquisitions qui proviennent du travail des capitalistes et des propriétaires. L'opposition entre travail et capital ne trouve pas ainsi sa raison dans les rapports sociaux de production, elle ressort de l'idéologie, cette fois-ci ce sont les théories économiques du XVIII^e siècle et la Philosophie des Lumières qui sont mises en accusation.

Les sciences sociales, Goblot, le débat de 1903. On aurait tort de croire que les thèses qui s'élaborent au XIX^e siècle au sein des "sciences du social", soient fondamentalement différentes de celles de la Papauté. L'objet "classe" s'y présente en effet le plus souvent en termes de stratification, de hiérarchie, de "conditions", de "modes de vie", non au regard d'une d'analyse globale des conditions de production et de reproduction de l'ensemble social. Quant aux conceptions débattues au sein du mouvement socialiste et communiste, notamment par les marxistes, elles sont réputées se situer "hors la science". La discussion de 1903 autour de la notion de classe est à cet égard éclairante.

Goblot, dont on sait de quelle dette Bourdieu lui est redevable, avait proposé en 1899 une définition des classes en termes de "conditions" sociales. Selon lui les classes n'avaient plus d'existence légale depuis la Révolution, leurs distinctions ne se maintenant que dans l'opinion et les mœurs. Les distinctions de classes ne représentaient selon lui que de simples "marques", tenant aux "manières", à la "culture", au "goût". En fin de compte, s'il fallait poser une distinction essentielle, celle-ci se réduirait à celle qui s'établit entre classes supérieures et inférieures, distinction liée à "l'éducation", sous sa forme scolaire, et plus encore à un ensemble de manières, de "goûts", de langage, quelque chose comme un *habitus*. Dans ce schéma, les classes supérieures sont considérées comme dirigeantes en raison des fonctions "régulatrices" qu'elles remplissent, les classes inférieures pour leur part ne remplissent que des fonctions "opératives". Quant au pouvoir, à l'influence, ils ne sont fondés que sur l'opinion « *l'opinion fait les classes* ». La bourgeoisie se définit comme classe supérieure parce qu'elle est influente, non parce que la propriété des grands moyens de production sociaux est directement ou non dans sa dépendance, non par ce qu'elle tire profit, ici aussi directement ou indirectement, de l'exploitation du travail d'autrui.

Au début du précédent siècle, et cette époque n'est pas vraiment révolue, une majorité de spécialistes de sciences sociales posera la question des classes de façon sensiblement comparable. En 1903, lors d'un débat organisé autour de la notion de classe par la *Société de sociologie de Paris*, on note que s'exposent des définitions de classes centrées sur les réseaux de similitudes, entre "sensibilités", connaissances, ressources matérielles et spirituelles (un peu de l'ordre d'un "capital culturel"). Entre les classes ne se font jour que des écarts, des "différences" de conditions. Dans un tel cadre, la question des contradictions objectives entre classes n'a plus à être posée, pas plus que celle du bouleversement du régime de production, pourtant historiquement à l'ordre du jour. Selon les intervenants, ce n'est que sous la "féodalité" qu'un véritable règne des classes se serait imposé, la classe sociale étant ici confondue avec la notion d'état, et donc produit d'une « inégalité artificielle », que la république aurait miraculeusement abrogée. Les distinctions de classes ("états") ayant été abolie, la société, moyennant que l'on reconnaisse que les inévitables inégalités subsistantes sont "naturelles", tendrait à la « fusion

des classes ». Celles-ci en effet ne reposeraient plus que sur un « substratum artificiel », conventionnel, fruit des préjugés, de l'imitation, des caprices du pouvoir. Finalement on ne ferait que « classer des idées ».

La prise en compte des seules “distinctions” liées à l'éducation, à l'opinion, aux manières d'être, autorise à soutenir que les contradictions sociales, la “lutte de classes”, ne sont fondées que sur des “idées”, que celles-ci sont diffusées de façon pernicieuse par des organisations anti-sociales (socialisme et communisme), bref par de “mauvais bergers” et des “loups rapaces”. Gabriel Tarde, parmi d'autres, développe cette thèse. Puisque les classes ne ressortissent qu'à des “distinctions”, elles sont faites pour s'accorder, non pour lutter, elles ne peuvent de façon “normale” entrer en conflit. Le danger vient des distinctions “anormales”, artificielles, fomentées par des partis qui veulent encadrer ces distinctions artificielles dans celle des classes, pour les contraindre à la lutte. Blondel abonde en ce sens : les classes ne deviennent « classes pathologiques » que lorsque se développe en leur sein la perception d'un antagonisme, que les partis leur inoculent, « le poison de la lutte ». Cette lutte “anormale” est leur raison d'être. On doit en conséquence les considérer comme “vénéneux”, ou dit autrement, pour se réclamer de thèses moins éloignées dans le temps, c'est la représentation politique qui “fait” les classes et la lutte des classes.

Toujours dans le cadre du débat de 1903, une question est posée, comment expliquer la persistance des inégalités. La psychologie individuelle, voire la biologie ne pourraient-elles en rendre compte ? Si les “inégalités artificielles” (les *états*, les *ordres*) étaient inadmissibles, les inégalités naturelles ne sont-elles pas inscrites dans la nature des choses, dans les lois biologiques ? Il existe dans toute société une distinction “primaire” entre dirigeants et dirigés, car il y aura toujours des gens plus forts, plus malins, et les distinctions “secondaires” de fortune et de propriété, dérivent de cette donnée naturelle, professe un dénommé Lévy-Oulman. Les sociétés ont toujours connu d'éternelles distinctions entre vainqueurs et vaincus, maîtres et esclaves, riches et pauvres. C'est sur cette base que se différencient et se hiérarchisent les classes sociales, en relation avec la « réaction intellectuelle » à la division du travail, les classes se différencient en fonction de leurs « hauteurs de vues » respectives. Pour Gustave Blondel, on n'est pas ouvrier parce que l'on ne dispose que de sa force de travail, mais parce qu'on a une mentalité d'ouvrier, on n'est pas patron parce qu'on dispose des moyens de production et qu'on exploite le travail d'autrui, mais parce qu'on a une certaine « hauteur de vues ». Finalement, ne faut-il pas admettre que les différences de classe relèvent de la biologie, et que les doctrines socialistes de nivellement “artificiel” vont à l'encontre des « lois naturelles », on ne peut en effet égaliser ce qui est biologiquement et cérébralement inégal (de Roberty).

Les éléments du débat sur la situation russe ne sont pas sans intérêt (la révolution de 1905 a lieu deux ans après). Se posant en spécialiste de la situation, un dénommé Kotyleff se félicite de l'existence de superpositions pacifiques de classes en Russie, de la tendance à l'égalité qui s'y développe. Selon lui, les troubles qui se manifestent tendent à accélérer l'évolution naturelle et pacifique en cours. Il lui semble impossible que, dans un avenir prévisible, la bourgeoisie, sans parler de la classe ouvrière, puisse accéder à la domination, que le régime tsariste puisse être renversé. Il ne semble pas avoir connaissance des analyses portant sur l'évolution des rapports de classes en Russie, telles qu'elles s'exposent dans le maintenant illustre exposé de Lénine portant sur *le Développement du capitalisme en Russie*, et les transformations et différenciations sociales qui y sont en cours. Un autre intervenant, Kovalevski, contredit le propos léninifant de Kotyleff. S'interrogeant sur l'évolution des rapports de classes en Russie, il met au jour le fait que par dessus l'ancienne structure sociale, des classes modernes se sont formées, le prolétariat, la bourgeoisie capitaliste, qui se dégagent de plus en plus de la hiérarchie des ordres. Évoquant le processus de différenciation au sein de la noblesse et de la paysannerie, il signale que se développe une contradiction explosive entre l'extension des privilèges de la noblesse comme ordre social et son dépérissement en tant que classe économique.

Sans imaginer que le déroulement de l'histoire, dans son effectivité pratique, recèle le critère absolu de la vérité en matière de “science” de la société, on peut s'interroger sur la fécondité et la pertinence respectives des différentes façons de concevoir les classes sociales, sur ce qu'elles

permettent de révéler et projeter, sur les enjeux qu'elles recèlent et les perspectives qu'elles ouvrent.

NOTES

(1) *Classification* : répartition d'un ensemble d'objets en un certain nombre d'ensembles partiels coordonnés (se définissant le cas échéant dans une relation de dépendance réciproque).

(2) *Lettre à Weydemeyer*, 5 mars 1852.

(3) Sur la formation du concept de classes chez Marx, on peut aussi consulter, parmi d'autres, Michel Henry, « L'évolution du concept de la lutte des classes dans la pensée de Marx », et, Nicolas Grimaldi, « Les classes sociales dans la philosophie de l'histoire de Marx », in *Les classes sociales selon Marx*, dir. G. Planty-Bonjour, Centre de recherche et de Documentation sur Hegel et Marx, CNRS, 1981.

BIBLIOGRAPHIE

ADALBERON, *Poème à Robert le Pieux*.

BAUDEAU, *Introduction à la philosophie économique*, 1771.

Bronislaw BACZKO, « Le contrat social des Français : Sieyès et Rousseau », in, *The french Revolution and the creation of modern political culture, vol. III*, Pergamon Press, Oxford, 1989.

Keith M. BAKER, Article « Representation », *même référence*, et, articles « Sieyès et sa pensée », « Souveraineté », in, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988.

Paul BASTID, *Sieyès et sa pensée*, Paris, 1939.

BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, d'après COORNAERT, *Les corporations en France avant 1789*.

Pierre BOURDIEU, « Condition de classe et position de classe », *Archives Européennes de Sociologie*, 1966 ; « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1984.

CHRETIEN DE TROYES, *Yvain, ou le chevalier au lion*.

Colette CLAVREUL, *L'influence de la théorie d'Emmanuel Sieyès sur les origines de la représentation en droit public*, Thèse, Paris I, 1982.

Andrée COLLOT et alii, *Mode de production, Classe sociale, Politique, Mode de production socialiste, Essais de conceptualisation*, Inclinaison, 2011.

Robert DERATHE, « Introductions du Discours sur l'économie politique et des deux versions du Contrat social », in J.-J. ROUSSEAU, *Oeuvres complètes III*, La Pléiade, Gallimard, 1964.

Jean DUBOIS, *le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Larousse, 1962.

DUPONT DE NEMOURS, *Origines et progrès d'une science nouvelle*, 1768.

Émile GOBLOT, « Les classes de la société », *Revue d'Economie politique*, 1899.

Lucien JAUME, *Échec au libéralisme, les Jacobins et l'État*, Kimé, 1990.

JEAN-PAUL II, *Le travail humain*, Le Centurion, 1981.

Georges LABICA, Gérard BENSUSSAN, *Dictionnaire critique du marxisme*, PUF, 1985.

Marie Claire LAVAL-REVIGLIO, « Les conceptions politiques des physiocrates », *RFSP*, 1987.

Les documents pontificaux sur la démocratie et la société moderne, Rieder, 1938.

LOYSEAU, *Cinq livres du droit des offices*, 1610

MARX, *Les luttes de classes en France*.

MARX, *le Capital ; Manifeste du parti communiste, Annexe ; Critique de la philosophie du droit ; l'Idéologie allemande*.

MERCIER LA RIVIERE, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767.

NECKER, *Sur la législation et le commerce des grains*, EDIRES, 1984.

QUESNAY *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, 1774. *Droit naturel*, 1765.

J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Discours sur l'économie politique ; Du contrat social ou essai sur la forme de la république* (première version) ; *Du contrat social ou principes du droit politique*. *Oeuvres complètes III*, La Pléiade, Gallimard, 1964.

SAINTE MORE (Benoît de), d'après BRUHAT, *Histoire du mouvement ouvrier français*.

Société de sociologie de Paris, « Discussion sur les classes sociales », *Revue internationale de sociologie*, 1903.

SISMONDI, *Nouveaux principes d'économie politique* (1819), édition Calmann-Lévy, 1971

Adam SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), édition Idées Gallimard, 1976.

J. STAROBINSKI, Introduction du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité, *même référence*.

Emmanuel SIEYES, *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, *Essai sur les privilèges*, Quadrige, PUF, 1982.

Emmanuel SIEYES, *Écrits politiques*, édité par R. Zapperi, Éditions des Archives contemporaines, 1985.

TURGOT, « Réflexions sur la formation et la distribution des richesses », « Mémoire sur les municipalités » (rédigé par Du pont de Nemours sur les indications de Turgot), *Œuvres*, Alcan, 1922.

Yves VARGAS, Présentation de l'article « Économie politique », *Rousseau, Économie politique*, PUF, 1986.

François VIDAL, *De la répartition des richesses* (1846), Inclinaison, 2012.

Pierre VILAR, *Initiation au vocabulaire de l'analyse historique*, Université de Paris I, 1969-70.

VOLGUINE, *Le développement de la pensée sociale en France au XVIII^e siècle*, 1973.

WEULERSSE, *Le mouvement physiocratique en France*, 1910.

II — Éléments de la problématique physiocratique

Afin d'éviter autant que faire se peut les malentendus, de la littérature sur la Physiocratie on peut inférer une question, pour l'évacuer. Les idées des Physiocrates sont-elles l'*ultima verba* du monde ancien, comme le pensent certains auteurs, ou la parole nouvelle du monde nouveau, capitaliste, comme le dit Marx ?

Ce même Marx esquisse la réponse à cette question. Les idées des Physiocrates, nous dit-il, « correspondent à la société bourgeoise de l'époque où elle brise la coquille du féodalisme ». En écho à l'idée de Marx selon laquelle le système physiocratique est une « première conception systématique de la production capitaliste » (*le Capital*), qui se fait par « l'exaltation de la propriété foncière », un auteur comme Volguine précise : « c'est un point de vue bourgeois, mais qui n'est pas encore capable de trouver sa propre forme », la société bourgeoise y prend donc une forme féodale.

Cette question posée peut, en tant que telle, être laissée de côté, car il n'est pas question ici de connaître la place exacte, la valeur empirique du « système physiocratique » dans l'histoire, mais de savoir quel schéma ou modèle de rapport entre économie et politique il peut nous donner. Et, à cet égard, qui n'est pas seulement celui des idées « économiques », on verra que le couple économie politique procède principalement du monde ancien, que c'est même ce qui lui confère une valeur exemplaire, et que son rapport au monde nouveau, au monde capitaliste, tient surtout en ce qu'il constitue un modèle ancien utilisable dans le monde nouveau, dans le refus du monde nouveau à aller jusqu'au bout de lui-même.

Si l'on interroge quelques grands penseurs Physiocrates, Quesnay, Baudeau, Mercier la Rivière, on peut former une structure de classes tripolaire :

— La classe des hommes occupés à l'*art social*. Ils ont en charge l'autorité, l'administration, l'instruction, la « protection ». L'*art social* est vu comme étant au *principe* et en *cause* de toutes les autres questions, manifestations de formes de la société.

— La classe des hommes occupés aux travaux de l'*art productif*. Ce sont les hommes en charge de la « fécondité de la nature » et des « productions » qui y sont liées.

— La classe composée d'hommes occupés aux travaux de l'*art stérile*. Tout en étant reconnu comme producteur de biens utiles, cet art est considéré comme *infécond* ou *improductif*.

Ces trois grandes classes ne sont pas des blocs indifférenciés, elles se décomposent en huit catégories sociales.

— La classe des hommes occupés à l'*art social* comprend deux grandes catégories : — *Le souverain et ses mandataires*. Celui-ci à son tour se subdivise en trois groupes selon trois fonctions de l'autorité publique. — *Les propriétaires*. C'est la catégorie des hommes qui font « les avances foncières », ce sont les propriétaires de terres. Par cette propriété, cette catégorie est liée à « la nature », naturellement en quelque sorte, et elle est réputée « influencer les travaux » des autres catégories sociales.

— La classe occupée à l'*art productif* renferme également deux grandes catégories : — *Les fermiers*, ou les *chefs d'exploitation productive*. — *Les ouvriers*, les *manœuvres de la culture*.

— La classe occupée à l'*art stérile* regroupe quatre catégories : — *Les manufacturiers* et les ouvriers façonniers. — *Les voituriers*. — *Les marchands*, négociants, etc. — *Les personnels*, les *simples salariés*.

Ces éléments sont tout à la fois, pour nous, précis et flous. Ils sont précis en ce sens que la division en classes est articulée sur la propriété. Ils sont précis en ce sens que cette articulation se fait sur un principe posé comme principe de configuration de toute la société. Mais ils sont posés comme des données indépendants de l'œuvre humaine, le principe organisateur, la propriété de la terre, est une qualité naturelle. Ces éléments sont imprécis, pour nous, car ils amalgament des éléments contradictoires, le manufacturier et son salarié par exemple. Cette

“imprécision” traduit sans doute le fait que les penseurs Physiocrates, contrairement à un Necker, ne se préoccupent pas tant de ce qui se développe que de ce qui est encore formellement dominant, et est *leur* société même.

Cela se traduit dans le fait que la structure en trois grandes classes et en huit catégories, peut être ramenée – selon un procédé que l’on retrouvera – à une dualité, pour exprimer la contradiction principale de la société.

Il faut d'abord observer – que les classes sont posées autour de la propriété, mais autour d'une propriété donnée, celle de la terre (et de sa reproduction, ce pourquoi le fermier de la deuxième classe est associé au propriétaire foncier de la première classe) ; – que cette propriété n'est pas tant vue comme un résultat des rapports entre les hommes que comme un donné naturel, ou comme une réalité s'engendrant elle-même ; – que l'ensemble de la société est “classé” de façon fonctionnelle ou technique, notamment les classes deuxième et troisième ; cela évidemment donne à réfléchir sur le couple “naturel–technique” (ou “fonctionnel”) dans les conceptions du monde social.

La dualité qui exprime pour les Physiocrates la contradiction principale de la société met le souverain et ceux qui gravitent autour de lui, les propriétaires, les fermiers, face à tous les autres, à toutes les autres catégories sociales, et en particulier face à la troisième classe occupée aux *arts stériles*.

On peut noter que cette dualité suppose une double dépendance dans la hiérarchie. Elle peut être posée dans le syllogisme d'une inégalité “foncière”, sans jeu de mot : la première classe subordonne la deuxième, la deuxième classe subordonne la troisième, donc la première classe subordonne la troisième, en d'autres termes, les travaux de la deuxième classe sont suspendus aux avances de la première, la troisième classe attend ses matières premières de la deuxième classe.

Mais cette inégalité s'accompagne d'une “égalité” tout aussi “foncière”. « Tous les nobles sont égaux entre eux et la richesse fait la seule différence » écrit l'abbé Baudeau. C'est un effacement de la distinction de rang, d'ordre, mais il se fait comme substitution d'une classe (les propriétaires) à la relation d'ordre, c'est un genre “d'ordination” de la classe, ou de classification de l'ordre. S'il s'agit bien, selon la formule du vieux Mirabeau, de refouler l'ordre pour « ne montrer que l'homme et sa propriété », c'est une reconnaissance de la prévalence de la classe encore empreinte de la conception des relations d'ordres, encore dans le monde ancien.

La sphère politique reproduit, réplique simplement l'ordre économique.

Seront membres à part entière de la société politique, de la nation, de l'État les “citoyens” de la première classe, celle des propriétaires. Seuls ils auront “naturellement” des droits “politiques”. Mercier écrit :

« Il n'est point de droit là où il n'est point de propriété. »

Ceux-là exclusivement auront ce que l'on peut qualifier “pouvoir politique”.

On voit qu'il y a un rapport de duplication immédiat, sans médiations, sans instances médianes, entre économie et politique.

Cela est manifeste chez Mercier (*L'ordre naturel...*). Pour lui la visibilité immédiate des superstructures, de la politique notamment, dans les infrastructures économiques est une vérité, et elle est rendue possible dès lors que l'on réduit « à deux classes seulement la société générale des hommes », que « vous en formez une de tous les premiers propriétaires de production [propriétaire fonciers] et l'autre de tous les agents de l'industrie ».

Certes, la société politique est sous-tendue par quelque chose de “commun”. Mais c'est d'abord un commun donné immédiatement, ce n'est que le commun de la première classe, des propriétaires qui est donné immédiatement (par quoi ils sont les « “premiers” propriétaires de production »).

Tous ce qui touche à la politique, la souveraineté, le souverain, la puissance publique, l'État, sont des émanations, des figures de ce commun, de sa prééminence. Considérant l'État, on peut dire qu'il est ici l'État de la classe des propriétaires, en adhérence totale avec les propriétaires. En retour, son existence est analogue à sa non constitution, sa non institution, il ne constitue et n'institue pas, il est simple appareil, la simple forme État de la classe des propriétaires, cette classe dans sa pratique sociale singulière. L'État, et avec lui la politique, sont l'appareillage, en quelque sorte, la figure pratique immédiate de l'ordre naturel. Celui-ci, comme tout fait de nature en tant que tel, est "violent", c'est selon Mercier, une force naturelle irrésistible, comparable aux vérités géométriques d'Euclide. La nature des faits naturels donne sa légitimité à la force comme principe de la politique.

Telles sont les déterminations de la politique et des institutions politiques.

Naturalité de la raison
économique de la société
>< œuvre humaine.

Classements "naturels",
"techniques", "fonctionnels".

Immédiateté et spontanéité
de l'ordre social et politique.

Naturalité et fonctionnalisme
de la politique.

Politique = simple assurance
de stabilité et permanence
de l'ordre existant.

Institution sociale
et politique = force. "Technique, professionnelle, scientifique".

Au regard de la vie pratique, la politique et les institutions politiques se "manifestent", apparaissent sous deux figures. La première a été qualifiée d'ultra-libérale. C'est le *laisser-faire*, *laisser passer*. Il s'agit de laisser faire le jeu de la nature qui est celui des intérêts des propriétaires fonciers. C'est l'observance de l'ordre naturel que Mercier dénomme aussi « ordre essentiel » des sociétés. De même que cet ordre essentiel légitime le caractère de "force" des institutions politiques, substantiellement pour ainsi dire, de même il légitime que la force s'exerce "positivement" pour garantir le *laisser faire*, s'oppose à ce qui s'oppose au laisser faire des intérêts des propriétaires, intervienne donc. En ce sens, si l'on suit Quesnay (*Maximes du gouvernement...*), il s'agit de protéger le marché intérieur agraire, de développer les moyens de communication, et, en contrepoint "non-interventionniste", l'État ne doit pas interdire les exportations de produits de la terre, et ne doit pas subventionner les dépenses "stériles", les manufactures. Ce *laisser-faire* dirigiste, tout entier déterminé par les intérêts des propriétaires fonciers, ne fait pas problème tant qu'il est fait abstraction des intérêts existants dans le monde social réel. Dès lors qu'il en est tenu compte, il ne s'agit plus seulement de voir la politique, les institutions politiques, dans la figure du "libéralisme agrarien", du "laisser passer protégé", il faut faire apparaître la seconde figure sous laquelle se manifestent la politique, les institutions politiques, et c'est simplement la figure de la force, de la contention. En préfigurant l'élévation de la défense de la propriété foncière en défense de toute propriété, Dupont de Nemours écrit :

« Il faut de toute nécessité faire une institution qui assure l'observance des lois de l'ordre social et qui rende ces attentats sur la propriété d'autrui aussi difficiles que dans le simple état d'association primitive [...] Il faut établir une autorité publique tutélaire et souveraine qui soit présente partout et en même temps, afin de garantir et de défendre toutes les propriétés, afin de repousser toutes les usurpations. »

La politique et les institutions politique ont une forme. Elle est déterminée par les caractères mêmes prêtés à la politique.

La forme de la politique doit correspondre à l'immédiateté, à l'adhérence, qui caractérisent la politique comme *expression directe de l'économie*. La politique peut être synthèse, mais non abstraction, synthèse des intérêts de la seule classe des propriétaires par exemple. Elle doit avoir la figure de l'Un de l'Unique. Elle exclut donc tout ce qui ne ressortit pas à une Monarchie. Elle exclut toute délibération sociale et toute représentation. Il faut une monarchie en adhérence aux données économiques dominantes, une « monarchie économique » selon l'expression de Baudeau, qui ait pour objet, pour contenu effectif, sans distance, les intérêts de la classe des propriétaires. Il faut qu'il y ait identité immédiate entre l'intérêt de la société, de la nation, c'est-à-dire des propriétaires, et l'intérêt du souverain, en d'autres termes les intérêts des propriétaires sont directement le souverain.

Ainsi, il ne s'agit pas d'une monarchie élective ou constitutionnelle. Et, parce que la propriété, fait "naturel", se présente comme héréditaire, il s'agit d'une monarchie héréditaire, qui a l'insigne avantage d'assurer "sans troubles" la permanence. En sa qualité de reproduction immédiate de la souveraineté de la propriété foncière, elle trouve sa légitimité dans la qualité même de cette propriété, bien-fonds rendant dans la durée, dont la puissance utile, fertilité par exemple, se manifeste dans le très long terme.

Une telle monarchie est loin d'être la forme abstraite du "public" réel. Le monarque n'est que le premier d'entre les propriétaires, il les représente certes en totalité, et seulement eux, mais sous leur forme immédiate, parce qu'il est réputé co-propriétaire du revenu foncier.

On a là une figure du despotisme. Les Physiocrates la revendiquent et la justifient, ils lui confèrent une valeur légitime et légale, en tant que manifestation de la "nature", de "l'essence" des choses. Elle a, selon eux, « l'évidence » des lois naturelles. C'est, écrit Mercier « le despotisme légal de l'évidence d'un ordre naturel », ou ce « n'est autre chose que la force naturelle et irrésistible de l'évidence », à l'image des lois physiques. Ainsi, l'autorité des propriétaires est souveraine, selon Mercier, non « pas parce qu'elle est supérieure », mais parce qu'elle est unique et « qu'il ne peut s'en former d'autre ».

Si l'on médite un peu plus sur les raisons de cette figure despotique, on constate que ce despotisme n'est pas dû à l'existence d'un monarque, ou d'une autorité absolue, mais au fait que ce monarque, ou cette autorité, ne sont que la forme "unitaire" de l'Un, pour ainsi dire, des propriétaires fonciers, de leurs intérêts particuliers érigés immédiatement, et en tant que tels, en "universel".

Certains observateurs peuvent être tentés de tempérer le despotisme en question en arguant, par exemple, que les Physiocrates préconisent une instruction publique. Cela est vrai, mais cette instruction publique n'est nullement projetée comme moyen d'élévation des capacités de jugement, de délibération, de conscience, de toute la société réelle. Ladite instruction ne touche à toute la société que comme publicité, au sens strict, de l'ordre naturel de la propriété, de telle sorte qu'il soit reconnu, il faudrait dire admis, par tous comme évident. Mercier écrit : « La publicité que doit avoir la connaissance évidente de l'ordre nous conduit à la nécessité de l'instruction publique. » Il s'agit donc de faire admettre la vérité naturelle de l'ordre propriétaire, contre "l'opinion" qui est le contraire de l'évidence. Autant dire qu'il s'agit d'imposer l'acceptation de l'ordre établi contre le jugement et la délibération.

Pour l'essentiel, les Physiocrates sont dans l'incapacité de reconnaître, de poser, et partant de penser la sphère de la politique au regard de l'économie, comme sphère spéciale. Ils pensent le monde social comme si les propriétaires étaient seuls en lui et à le penser, c'est presque de l'égotisme. On voit aussi qu'ils ne pensent pas réellement les classes, et d'ailleurs cela ne leur servirait à rien. Notons au passage que penser en adhérence l'économie et la politique interdit de penser les classes, ou, en sens inverse, qu'on évacue les classes pour poser l'adhérence de l'économie et de la politique. Et les Physiocrates excellent dans ce type de représentation du monde, qu'il soit "féodal" ou "capitaliste" cela n'a pas ici grande importance.

Au regard de notre préoccupation centrale, la pensée physiocratique ne fait évidemment pas figure de pensée progressiste et encore moins révolutionnaire. Au fond, c'est en prenant appui

sur la problématique de Rousseau d'une part, sur ce que l'on peut inférer comme problématique de l'esprit du marxisme d'autre part, qu'on a interrogé la Physiocratie, pour ce qui a trait à notre sujet. Et il est quand même intéressant de noter que Quesnay, Mercier et Rousseau sont contemporains, mais qu'un monde sépare, pour ne pas dire oppose, les deux premiers et le troisième. C'est l'abîme qui sépare le monde bourgeois, au mieux, se pensant comme fin de toute évolution, et pour cela se prévaut des vestiges du monde passé, et le monde bourgeois qui, avec Rousseau, se pense déjà dans son propre dépassement.

Sans aller jusqu'à confronter la pensée politique physiocratique à un Rousseau, le combat est trop inégal, on peut souligner l'opposition entre cette pensée et celle d'un Necker, elle est radicale, et aussi l'opposition plus relative avec les idées d'un Turgot, qui ne peut être que "rattaché" à la pensée physiocratique, et qui classe la société non en raison des places, des états, mais en fonction des rapports sociaux de production concrets.

Pour terminer on peut reprendre des interrogations déjà formulées. Ne peut-on voir ce schéma à l'œuvre de façon récurrente ? N'est-il pas à l'œuvre actuellement ?

Maints discours ne posent-ils pas la politique comme simple sécrétion de l'économie, la vérité naturelle de l'ordre économique, l'adhérence du politique et du social à l'économie, leur immédiateté, une identité du bien public et d'intérêts particuliers de classe en tant que tels, maints discours ne substituent-ils pas à la structure sociale en classes un ordre fonctionnel et technique, ne prônent-ils pas la souveraineté de l'ordre économique, immédiat qui plus est, souveraineté dont les techniciens, on dit aujourd'hui les experts ou les professionnels, sont dépositaires exclusifs, et ne soutient-on pas l'idée que la vérité "évidente" de l'ordre économique capitaliste n'a qu'à être "publiée", on dit aujourd'hui "communiquée" (les experts sont aussi "pédagogues"), pour que tout se passe bien, c'est-à-dire se poursuive à l'identique, et enfin les idéologues, les tenants de ce schéma ne se posent-ils pas aujourd'hui comme au dix-huitième siècle en rationalistes en esprits "scientifiques".

Références :

BAUDEAU, *Introduction à la philosophie économique*, 1771.

DUPONT DE NEMOURS, *Origines et progrès d'une science nouvelle*, 1768.

QUESNAY *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, 1774. *Droit naturel*, 1765.

MARX, *le Capital*.

MERCIER LA RIVIERE, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767.

VOLGUINE, *Le développement de la pensée sociale en France au XVIII^e siècle*, 1973.

Voir également, notamment :

Marie Claire LAVAL-REVIGLIO, « Les conceptions politiques des physiocrates », *RFSP*, 1987.

WEULERSSE, *Le mouvement physiocratique en France*, 1910.

II — Turgot, Necker

Deux précurseurs de la conception moderne des classes

Interrogeons deux auteurs du dix-huitième siècle, Turgot et Necker, penseurs et praticiens, tous deux ministres, tous deux dans les “affaires” quoique différemment.

Comme tout le monde, l'un et l'autre pensent et agissent dans des conjonctures, mais aussi, ce qui est principal pour l'observateur aujourd'hui, dans un “moment”, dans une période historique charnière.

N'oublions pas que ces hommes réfléchissent “en situation”, pour ainsi dire, ils ne nous livrent pas des conjectures, des spéculations. Les données de caractère théorique que l'on peut trouver dans leurs réflexions sont des éléments d'une théorie “en train de se faire”. Bien qu'ils se réfèrent respectivement à des “systèmes”, ils ne produisent pas eux-mêmes de systèmes achevés, et c'est d'ailleurs l'un des facteurs de l'intérêt qu'ils ont pour notre réflexion.

Ce qu'on retirera de leurs analyses n'y existe pas tout fait, tel quel. Cela y est néanmoins.

Ces deux auteurs nous donnent des observations très fécondes. Par leur valeur descriptive bien sûr, mais pas seulement. Ces observations sont fécondes surtout pour l'observateur qui muni de quelques rudiments d'économie politique “marxiste”, d'éléments d'une théorie historique, vient à ces pensées et leur pose des questions touchant à la forme du groupement social d'une part, à ses formes politiques d'autre part. En d'autres termes, ces pensées sont d'autant plus fécondes que l'on sait quelles questions leur poser, ou, si l'on préfère, lorsqu'on va à elles déductivement pour leur donner leur place dans les processus inductifs d'investigation.

Turgot et Necker nous parlent d'une société où l'on produit habituellement des surplus, où la production donc rend plus que le nécessaire à la reproduction simple de la société.

Necker évoque les « biens surabondants de toute espèce qui s'amassent dans une société ». Turgot pose même que tout travail implique un « surplus » au regard du nécessaire vital, faute de quoi les hommes ne se seraient ni habillés, ni logés. Ils ne nous parlent donc ni d'une communauté autarcique, d'une économie de subsistance, ni d'une société d'échange occasionnels.

La société dont ils nous parlent implique « le marché ». Le marché comme échange entre producteurs de marchandises. Si le producteur, nous dit Turgot, n'a pas besoin de consommer tout ce qu'il a recueilli, il peut échanger son travail contre le travail des autres, c'est-à-dire son produit contre celui d'autres producteurs. La société dont nous parlent Turgot et Necker implique aussi le marché, dans sa forme développée, comme échange d'argent contre du travail vivant. On y reviendra.

Les deux hommes ne posent pas cette question du marché de la même façon. Sans entrer ici dans le détail de leurs propos respectifs, notons-en ce qui semble principal pour notre sujet. Turgot pose au départ un rapport d'échange entre producteurs de valeurs d'usage, entre le produit agraire, de subsistance, et le produit artisanal ou manufacturé, en tant d'ailleurs qu'il s'agit d'une transformation du produit agraire. Le producteur agraire donne, nous dit Turgot, « à toute la société la subsistance et la matière de tous ses besoins ». La production artisanale transforme s'il y a lieu cette matière pour lui donner une forme utile autre.

Turgot pose donc que le “surplus” du travail du laboureur, du producteur agraire est « l'unique fond » auquel les « autres membres de la société » peuvent échanger leur propre travail. Plus, le laboureur est l'initiateur, l'axe et le seul générateur de richesse ajoutée.

« Il est, dit Turgot, l'unique source de toutes les richesses qui, par leur circulation, animent tous les travaux de la société, parce qu'il est le seul dont le travail produise au-delà du salaire du travail. »

Filiation physiocratique évidemment, qu'on ne trouve pas chez Necker. Mais c'est une conception intenable en pratique, qu'aussi bien Turgot ne tient pas, car d'une part, les laboureurs ne peuvent échanger leurs surplus que contre d'autres surplus même si ceux-ci se représentent

aux laboureurs comme simple nécessaire de nouveaux acheteurs, et d'autre part, cela ne reflète pas les faits réels. Il n'empêche qu'il en déduit une grande classification bipolaire de la société : classe productrice, classe stipendiée.

Turgot sait que sa conception du fondement des deux grandes classes qu'il pose est intenable. Il ne méconnaît pas l'existence d'un autre sujet :

« le simple ouvrier, qui n'a que ses bras et son industrie, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine. »

Si l'on doute qu'il s'agit du prolétaire, voyons la suite :

« Il la vend [sa peine] plus ou moins cher, mais ce prix ne dépend pas de lui seul : il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paye son travail. Celui-ci le paye le moins cher qu'il peut ; comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché [...] il doit arriver, et il arrive en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

Si l'on ajoute le fait que les surplus obtenus dans le travail de la terre permettent une disjonction des fonctions de propriétaires de terre et de cultivateurs, la classification bipolaire se démultiplie, on a : – une classe stipendiée ou classe stérile, – une classe de propriétaires de terre, ou classe disponible parce qu'elle vit de ses rentes, – une classe productive, de cultivateurs. Cette dernière se divise à son tour en trois catégories : – cultivateurs–propriétaires, – cultivateurs–fermiers, – simples salariés. Symétriquement la classe des propriétaires se divise en propriétaires affermant leur terres et propriétaires employant eux-mêmes des salariés.

La classification s'affine encore avec l'examen de la classe stipendiée, artisans, manufacturiers grands et petits. Là aussi Turgot fait état de la division entre entrepreneurs, c'est-à-dire possesseurs de capitaux, et ouvriers “prolétaires” :

« Toute la classe occupée à fournir aux différents besoins de la société l'immense variété des ouvrages de l'industrie [se compose] des entrepreneurs manufacturiers, maîtres fabricants, tous possesseurs de gros capitaux qu'ils font valoir en faisant travailler [...] de simples artisans qui n'ont d'autre bien que leurs bras, qui n'avancent que leur travail journalier et n'ont de profit que leurs salaires. »

À ces classes, il faut ajouter celle des marchands assurant la circulation des marchandises, la classe qui opère le prêt à intérêt, qui donc fournit des avances de capitaux. Ces derniers appartiennent en fait à la classe disponible, disponible au plus haut point en effet si l'on considère sa “fonction” sociale.

Quant à Necker il pose également une économie marchande en général. Il pose que l'activité s'ordonne autour de la production du surplus. c'est même le critère général de la richesse sociale :

« Les richesses de l'État [...] ne seront pas composées des biens qui sont essentiellement nécessaires à la population [...] Les seules richesses qui forment une puissance distincte de la population, ce sont les biens surabondants de toute espèce qui s'amassent par le temps dans une société. »

Necker pose que toutes les branches d'activité rendent des surplus. Il ne nie pas que la généralisation des échanges présuppose le surplus agricole, des subsistances, surplus qui implique lui-même que les producteurs de subsistances aient eux-mêmes leur propre nécessaire. Mais ce n'est pas l'axe de sa réflexion. Pour Necker, dans le rapport entre secteur agricole et secteur industriel (manufacturier), l'industrie constitue l'élément principal, moteur, le plus actif :

« L'inégalité des propriétés ayant rassemblé dans les mêmes mains des terres d'une étendue considérable, dont le produit annuel surpassait infiniment les véritables besoins des propriétaires, ils eussent négligé la culture [...] s'ils n'avaient pu échanger contre différents biens les fruits superflus dont ils étaient possesseurs. Ainsi l'inégalité des propriétés eût arrêté les progrès de l'agriculture, si les arts, les manufactures et tous les travaux de l'industrie ne fussent venus exciter l'émulation des propriétaires en leur offrant les moyens de convertir dans mille jouissances agréables les denrées qui leur étaient inutiles. »

Il en va de même vers l'extérieur :

« La France [...] qui nourrissait de ses grains les étrangers [...] éclairée par le siècle de Louis XIV et par le génie de Colbert [...] maintenant les consomme elle-même [...] n'a plus besoin de les vendre pour acquérir de l'argent ou d'autres productions étrangères [...] est sûre d'obtenir tous ces biens par l'échange

des fruits de son industrie : véritable commerce d'un État dans sa perfection, et le seul qui entretienne sa prospérité en accroissant à la fois sa population et sa richesse. »

Plus que celle de Turgot, la pensée de Necker fait place à la contradiction entre propriétaires et non propriétaires des moyens de production, et à la question de l'appropriation qui y est liée, au rapport moderne entre capital et travail en quelque sorte.

Il pose par conséquent une classification essentielle binaire : – Propriétaires, fonciers, manufacturiers, – prolétaires, ou non peuple et peuple, ou encore appropriateurs et non appropriateurs. En ce sens il nous dit que la société se divise en deux blocs inégaux :

« Le plus grand nombre des hommes réduits au plus étroit nécessaire »,

et le plus petit nombre

« les riches [avec] leur surabondance de biens. »

Le peuple, c'est la majorité des hommes

« sans propriété, de parents à peu près dans le même état, et qui [...] sont réduits à leurs facultés naturelles, et n'ont d'autre possession que leur force ou quelque art grossier et facile [et dont] la subsistance dépend uniquement de son travail journalier. »

Cette classification coexiste avec une autre classification bipolaire correspondant à l'état proto-capitaliste du régime économique : – les classes manufacturières, propriétaires et ouvriers, – les classes liées à la propriété foncière. Cette division repose essentiellement sur l'opposition entre le développement capitaliste moderne et la propriété foncière, entre le profit et la rente foncière.

Necker n'oublie pas les marchands, il n'oublie pas les « administrateurs », les « commis », mais on peut ne rien en dire ici sans trahir gravement ses conceptions.

Il va de soi que toutes ces forces sociales posées tant par Turgot que par Necker, ont des intérêts divers, opposés, sont en contradictions.

Turgot nous dit que les ordres, en fait les classes, ont

« des prétentions très diverses [...] des intérêts très séparés les uns des autres »,

qu'il y a

« guerre perpétuelle de prétention et d'entreprise. »

Necker plus précis pose la lutte entre propriétaires et prolétaires :

« Il s'établit entre ces deux classes de la société une sorte de combat obscur, mais terrible, où l'on ne peut pas compter le nombre des malheureux, où le fort opprime le faible à l'abri des lois, où la propriété accable du poids de ses prérogatives l'homme qui vit du travail de ses mains. »

Necker pose aussi la lutte autour du partage de la plus-value au sein des classes propriétaires, y compris les marchands. Ainsi, nous dit-il, le propriétaire foncier affirme que

« presque tous les objets d'industrie sont composés d'une production du sol »,

tandis que le manufacturier soutient que la valeur de son produit doit

« principalement au travail, la portion de terre consacrée à la matière est presque imperceptible. »

Il est clair qu'à l'époque où s'inscrivent ces réflexions, l'ordre ancien, de type féodal est en décomposition avancée. Les relations sociales, économiques notamment ne sont plus réglées par les rapports de ce monde ancien, tels le rapport intersubjectif. Ce qui prévaut déjà c'est l'ordre "spontané" de la production marchande, l'anarchie marchande. Il y a, on l'a vu, oppression, destruction des forces productives. Il suffit pour le percevoir de se reporter aux observations de Turgot concernant la mendicité, les ateliers et bureaux de charité. Chacun est mû par son intérêt, par un but privé, particulier.

« Sire, écrit Turgot, votre nation [...] est une société composée de différents ordres mal unis et d'un peuple dont les membres n'ont entre eux que très peu de liens sociaux ; où [...] chacun n'est occupé que de son intérêt particulier exclusif, où presque personne ne s'embarrasse de remplir ses devoirs ni de connaître ses rapports avec les autres ; de sorte que, dans cette guerre perpétuelle de prétentions et d'entreprises que la raison et les lumières réciproques n'ont jamais réglé, Votre Majesté est obligée de tout décider par elle-même ou par ses mandataires. »

Et, de son côté, Necker souligne :

« L'homme privé guidé par un flambeau qui n'éclaire que lui ramène tout à ses calculs familiers. »

« Sans y penser chacun généralise son espèce [...] le noble, le riche, le guerrier, le magistrat, chacun étend son espace et celui de son état ; les erreurs se multiplient ; on croit successivement que les campagnes sont faites pour les villes, les villes pour les cours, les empires pour les souverains ; et les propriétaires de très bonne foi célèbrent au nom du bien public toutes les lois qui ne sont faites que pour eux. [...]

Le propriétaire de terre croit à la prospérité de l'État quand il vend cher sa denrée ; tandis que l'homme qui vit de son industrie attribue tous ses maux à la cherté des grains. »

Il y a donc

« choc continu d'intérêts, de principes, d'opinions. »

Et le peuple “prolétaire” est laissé pour compte.

Telle est la réalité sociale marchande. Mais ce n'est pas toute la réalité marchande. Il y a aussi unité, unité du marché, notamment intérieur.

On peut dire rapidement que l'unité existe dans la forme de la généralisation de la contradiction. Et cette contradiction n'est féconde que si elle se développe dans l'unité. Ce n'est pas un paradoxe de pensée, c'est simplement l'expression du double caractère de la production marchande en général.

Reste que ce que cette production engendre spontanément et immédiatement c'est la contradiction. L'unité ne peut se poser que médiatement, que comme dépassement de la contradiction, face à cette contradiction, que comme la forme du principe qui la rend “légitime”, c'est-à-dire de ce qui fait que ses termes sont identiques.

Cette unité se pose alors non plus dans ce qui s'affronte, mais comme une forme unique de ce qui fonde les différents antagonistes à s'affronter. Il est clair qu'aucune force particulière, ni aucun rapport, ne peut à soi seul se poser concrètement comme étant le tout, l'ensemble. Celui-ci, ou l'unité, ou encore la forme unique des diverses oppositions, ne peut être posé qu'en abstraction et qu'extérieurement au mouvement concret des oppositions effectives. Là nous touchons à la politique.

On voit bien qu'il s'agit de poser tout autre chose qu'un “reflet”, au sens de réplique imagée, du désordre de la sphère économique et des affrontements sociaux qui y sont liés. Il ne s'agit pas plus de les prolonger idéalement. Il s'agit de faire exister, en un lieu propre, ce que dénie ou renie, ou ignore la société en sa forme économique immédiate, bien qu'elle le contienne.

À la suite de sa description de la “désunion” et de la prévalence de l'intérêt privé particulier, Turgot dit, en substance, qu'il faut tenir le tout ensemble en cherchant à faire contribuer les parties « au bien public », qu'il faut faire

« concourir les forces et les moyens de la nation au bien commun. »

Pour Necker cette forme politique doit être posée indépendamment des sujets singuliers puisqu'elle est l'abstraction de ce qui les fonde tous.

« En général, écrit-il, il n'est que trop fréquent de voir confondre l'intérêt des propriétaires avec celui de l'agriculture, l'intérêt des fabricants avec celui des fabriques [...] autant d'objets qu'il est nécessaire de distinguer. »

Ainsi, ce qui est “commun”, “public”, supérieur aux intérêts particuliers des différents propriétaires, manufacturiers, c'est l'intérêt de la production de richesses agricoles, industrielles, qui englobe et conditionne l'intérêt des sujets privés, est chose publique. La force posant, ou imposant effectivement ce principe est “puissance publique”, qui selon ses figures ou ses actes spécifiques est nommée souverain, législateur, homme de bien public, comme incarnation du principe de la chose publique, sujet de la politique. Et, si en tant que telle, elle ne peut, selon Necker, « faire germer la semence au sein de la terre », se substituer, en tant que telle, aux producteurs, pas plus qu'elle n'annule leurs rapports réels de concurrence, elle a en revanche un rôle irremplaçable pour la formation même d'une société méritant ce nom fût-ce virtuellement :

« [Aux] institutions civiles faites pour les propriétaires, aux lois civiles qui annoncent les prétentions des particuliers »,

la puissance publique doit opposer le fait que la

« loi faite pour une nation doit prendre sa source dans le bien général. »

C'est pourquoi le législateur, l'homme du bien public,

« doit s'élever par la pensée au dessus des différents motifs qui remuent la société : il doit la considérer dans toute son étendue. »

En somme, selon Necker,

« l'homme du bien public, le souverain, remplit par sa pensée l'intervalle qui existe entre les sources de la prospérité d'un État et les différents intérêts particuliers. »

Quoique beaucoup moins clairement Turgot a une préoccupation analogue. Il pose sans ambages que les affaires privées sont ce qu'elles sont et peuvent bien le rester si, pour sa part, le souverain se réserve les questions générales concernant la totalité des sujets. Et la forme qu'il envisage s'articule sur l'émergence d'un bien public affranchi des intérêts et des autorités et volontés particulières, bien public directement pris en charge par l'homme du bien public, par le souverain. Ainsi, écrit-il au roi, actuellement

« Vous êtes forcé de statuer sur tout [sur le particulier autant que sur le général], et le plus souvent par des volontés particulières, tandis que Vous pouvez gouverner comme Dieu par des lois générales. »

On peut noter que la question de la politique, au centre de laquelle se trouve la question de la “chose publique” ou du “bien public”, n'est pas, en son principe, pour l'essentiel un dépassement idéal des contradictions effectives, pratiques, du monde réel, ce n'est pas une unité fantasmagorique des divisions du monde réel. Poser la chose publique n'est pas poser la figure de la négation des intérêts économiques ou des intérêts de classes. La politique, et partant la question du bien public, est au contraire la forme sociale dans laquelle des infrastructures et des configurations de classes spécifiques peuvent être posées et pensées dans l'histoire, c'est-à-dire dans leur qualité hégémoniques potentielles ou effectives, dans leur qualité de manifestation et d'exposant de l'intérêt de toute la société ayant statut d'universel.

On peut encore souligner que ni Turgot ni Necker n'inventent leurs conceptions de la puissance, ou du bien public, comme pièce centrale dans la sphère de la politique. Ils la déduisent de la réalité économique et sociale de leur époque, qui a elle-même une puissance effective d'universalisation.

Ainsi Necker donne-t-il à voir l'universalité de la question du bien public, ou du rôle de la politique, sur la base des conditions qui font du développement de l'industrie capitaliste le socle du bien public, ou de l'intérêt général. Pour lui le bien public a pour appui principal, la politique a pour axe, les intérêts dont la réalisation est ferment du développement social d'ensemble. Mais ainsi il ouvre la boîte de Pandore, car toute classe porteuse de tels intérêts se trouve fondée à revendiquer l'institution du législateur, la souveraineté.

Observons enfin qu'on n'a pas envisagé la politique au regard de l'économie et des classes sous les angles de ses “appareils”, de ses fonctions exécutives, de ses fonctions coercitives, par exemple. Ce n'est pas qu'elles soient étrangères aux auteurs considérés ici, ils sont eux-mêmes administrateurs, commis de la puissance souveraine. L'un et l'autre traitent la question du soutien à l'activité économique, celle de l'administration des deniers publics, de la réglementation contre les excès suicidaire de la logique marchande livrée à elle-même, ils s'intéressent au recensement des forces de production, au calcul statistique. Comme le dit Turgot :

« Ce n'est pas tout que la nation obéisse : il faut s'assurer de lui pouvoir bien commander [...] pour y réussir, il faudrait connaître sa situation, ses besoins, ses facultés. »

On ne s'est pas attaché aux thèses concernant ces questions dans la pensée de Turgot et de Necker, non pas parce qu'elles toucheraient des réalités peu importantes, mais parce que les dimensions politiques de ces réalités sont secondes au sens de dérivées des questions que l'on a examiné.

Références :

NECKER, *Sur la législation et le commerce des grains*, 1775.

TURGOT, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, 1766. *Mémoire sur les municipalités*, 1775, (rédigé par Dupont de Nemours sur les indications de Turgot).

IV — Rapports sociaux et luttes entre “classes” inégales chez Rousseau

Pour des auteurs comme Turgot et Necker, la question des classes sociales, est, on l'a vu, explicitement posée et conceptualisée. En est-il de même pour Rousseau ? Les réponses les plus courantes à cet égard tendent à recevoir pour évident que ce dernier n'a jamais “pensé” les classes et leurs rapports contradictoires, que plus généralement c'est un théoricien politique qui n'a que médiocrement apprécié les grands rapports économiques.

On doit sans doute admettre que Rousseau n'a pas comme certains de ses contemporains clairement analysé quels étaient les grands rapports de production et d'échange, qu'il n'a pas “construit” le concept de classe, ni explicitement signalé l'existence d'intérêts ou d'antagonismes de classes. Il ne faut pas en conclure trop vite, au nom d'un fétichisme du concept (d'ailleurs souvent réduit au seul vocabulaire), qu'il n'aurait nullement pris en compte l'existence de grands rapports sociaux contradictoires, ceux-là même qu'il se propose de dépasser par la médiation des formes politiques. C'est ce que l'on va s'attacher à dégager en se centrant sur trois textes : *Le discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), l'article *Économie politique* destiné à l'*Encyclopédie* (1755), *Du contrat social ou Principes du droit politique* (1762).

Pour mieux apprécier comment Rousseau peut poser la question des relations entre économie et politique, des contradictions de la société et les transformations possibles qui en découlent, il faut d'abord considérer qu'il ne fait pas œuvre de théoricien de l'économie politique (1), au sens que l'on peut donner aujourd'hui à ce mot. De surcroît, même en se référant à la signification que l'expression économie politique recelait à l'époque, il faut aussi reconnaître que Rousseau n'a pas comme Turgot ou Necker une pratique des affaires de l'État lui permettant de dégager, en fonction d'un point de vue global “de gouvernement”, une vision “réaliste” des rapports économiques et sociaux. Mais ce “petit bourgeois”, “solitaire”, selon les images consacrées, n'en a pas moins eu une pratique sociale. Plusieurs fois contraint pour vivre de vendre sa “force de travail” ou les produits de son industrie, il s'est trouvé de fait placé d'un certain “côté” des rapports sociaux, ce qui lui a peut-être permis de percevoir sous un angle particulier leur caractère contradictoire, et de chercher en raison de ce mode particulier d'appréciation, une voie générale pour les résoudre, voie que les spécialistes de l'économie politique de l'époque ont sans doute moins assidûment recherchée.

Il faut ensuite considérer que les trois textes n'ont pas le même objet. Dans le premier, Rousseau pose les termes des contradictions sociales qu'il dénonce. Dans les suivants, il propose à divers niveaux de généralité les médiations qui devraient permettre de les surmonter ou les résoudre.

— Dans le *Discours sur l'inégalité*, sont dressées les grandes lignes d'un « état de nature » hypothétique, qui joue le rôle d'une fiction théorique et critique.

Par sa *fonction critique*, la fiction permet de dénoncer les défauts de la société, telle qu'elle s'est développée. En faisant le tableau d'un premier *état de nature*, hors de toute relation sociale, on peut faire ressortir les traits spécifiques et le caractère (quant au fond asocial) d'un second état de nature, celui des premières sociétés en proie à la lutte des intérêts privés, la lutte de tous contre tous au détriment de l'intérêt commun. On peut également rendre compte de la formation de deux blocs inégaux, dont l'un tire sa substance de l'autre et se forge un droit à sa discrétion.

Par sa *fonction théorique*, la fiction rend possible un isolement des facteurs, sert à distinguer ce qui reviendrait à “l'humain” de ce qui revient aux conditions sociales spontanément formées. Elle permet de mettre en évidence le rôle des conditions sociales dans le progrès ou le malheur humain, débouchant ainsi à terme sur l'idée qu'il est possible aussi d'intervenir volontairement sur ces conditions.

— L'objet de l'article *Économie politique* se présente comme intermédiaire au regard du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social*. Il est centré sur la définition d'une bonne direction de l'économie publique dans la dépendance de l'instance gouvernementale, intervenant sur le

développement spontané des conditions sociales (au moyen d'une juste appréciation de la nature et de la place de la volonté générale, de l'éducation publique, de l'imposition proportionnelle, etc.).

— Dans le *Contrat social*, il ne s'agit plus seulement de poser les termes contradictoires des relations sociales ni de résoudre le conflit par un bon gouvernement, il s'agit d'indiquer par quelle médiation politique générale, on peut déployer, imposer, des conditions favorables au bien public. La politique est ici levier général pour passer d'un état à un autre, de conditions sociales à d'autres conditions sociales, de la société telle qu'elle est à un véritable état social.

— Dans les trois textes s'expose l'idée que n'existe pas de nature immuable de l'homme et de la société, que l'homme construit l'homme et la société, à travers ses conditions générales d'existence, par la médiation de formes générales. Il y a, sur cette base, affirmation d'un possible règne humain (rôle de la volonté et de la pratique humaine) qui ne nie pas absolument le règne divin ou l'existence de lois “naturelles” (spontanées), mais qui dit la possibilité de transformer volontairement les formes sociales issues de processus involontaires. En ce sens, la pensée de Rousseau est historique, c'est dire que de façon très générale, elle prend en compte les transformations des conditions sociales et l'évolution des rapports sociaux (2). Dans les trois textes, la question de la transformation des conditions sociales et politiques, et celle de leur possible rôle “formant”, sont ainsi affirmés.

C'est la société telle qu'elle est développée (non toute forme sociale), en fonction de la succession des temps, du “hasard”, des “circonstances”, d'un développement spontané des relations sociales, qui se trouve marquée par la concurrence des intérêts privés, la guerre, l'anarchie sociale. Et c'est sur la base même de ce que recèle son développement spontané, que d'autres formes sociales peuvent être théoriquement projetées, formes susceptibles de réaliser l'intérêt commun, et par là l'épanouissement individuel et social.

Les “classes”

Le mot classe n'est pas absent des textes pris en référence. Il peut être utilisé dans le sens du résultat d'une procédure quelconque de classification, constitution “d'êtres abstraits”. En matière sociale, Rousseau peut évoquer la distribution de la population en classes, en fonction de la richesse. Il peut aussi utiliser de façon incidente les mots bourgeois, prolétaires, « classe des riches ».

Ce n'est pas sur la base de tels usages toutefois que l'on peut dire que Rousseau propose une analyse des rapports sociaux, mais plutôt au moyen de nombreuses oppositions polaires mentionnées dans les trois textes : richesse/pauvreté, opulence/misère, riches/pauvres, puissance/faiblesse, forts/faibles, maîtres/esclaves, ceux qui commandent/ceux qui obéissent, violence des puissants/oppression du peuple, etc. Les oppositions sociales et politiques se superposent aux oppositions de richesse. Les riches sont aussi les puissants, la classification principale se rapportant finalement aux inégalités de richesses. La richesse « est la dernière inégalité à laquelle toutes se réduisent à la fin », indique Rousseau. Cette inégalité est de nature sociale, elle n'est pas “naturelle”, pas plus que ne l'est la propriété.

La distinction entre riches et pauvres ne s'analyse pas en termes de stratification, de degrés, elle renferme un rapport social. Richesse et pauvreté se définissent l'une par rapport à l'autre dans une relation de dépendance mutuelle et d'opposition déterminée, aux plans économique, social et politique. Les riches ne peuvent vivre sans les pauvres et ceux-ci doivent en passer pour survivre par les conditions que leur imposent les riches. Ce dont les uns bénéficient se fait au détriment des autres : l'excès de travail des uns rend possible l'opulence et l'oisiveté des autres, le superflu des riches peut même être pris sur le juste nécessaire des pauvres. Les privilèges dont quelques-uns jouissent le sont « au préjudice des autres ». A la tyrannie et aux trésors du riche correspond la misère et l'oppression du pauvre. Tous les droits sont du côté de l'homme riche sur la base de sa richesse, aucun droit pour l'homme pauvre sur la base de sa pauvreté.

Les deux blocs sont eux-mêmes inégaux. Ceux qui détiennent la richesse et la puissance sont le petit nombre qui s'oppose au grand nombre : une poignée regorge de superfluités, la multitude

manque du nécessaire, les riches et les puissants sont une poignée, la foule est dans l'obscurité et la misère.

Les différentes composantes de l'inégalité sociale parmi les hommes se cumulent par effet multiplicateur. Ce sont les puissants et les riches qui tirent toutes les « utilités » de la « confédération sociale », celle-ci « protège fortement les immenses possessions du riche », au détriment des pauvres qui n'ont ni biens, ni droits, seulement des charges.

« Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux-seuls ? toutes les grâces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées ? et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres même et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocents qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux ? voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à rompre ? tout vole à son secours [...]. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse : toutes portes lui sont fermées même quand il a droit de les faire ouvrir ; et si quelquefois il obtient justice c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui [...] ; en un mot toute assistance gratuite fuit le besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer [...]. »

« Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celle du riche et que la difficulté d'acquiescer croît toujours en raison du besoin. [...] Il y a plus encore : c'est que tout ce que le pauvre paye, est à jamais perdu pour lui, et reste ou revient dans les mains du riche ; et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter. » *Économie politique*.

L'opposition entre riches, puissants, privilégiés, et pauvres, faibles, opprimés, s'inscrit elle-même au sein d'une opposition généralisée des intérêts. La production au-delà du nécessaire, la propriété privée, qui transforme les usurpations des riches en droit, la division sociale des activités et le développement de l'échange, poussent à la lutte pour s'approprier le nécessaire et le superflu. La « société », ainsi spontanément formée en fonction de la succession des temps, du hasard et des circonstances, est marquée par la contradiction qui ressort des « échanges particuliers », la concurrence généralisée, les oppositions d'intérêts. Elle est en proie à un « conflit perpétuel » où chacun doit faire son profit aux dépens d'autrui, et porte les hommes « à s'entrehaïr à proportion que leurs intérêts se croisent ».

La «lutte des classes»

Rousseau n'utilise pas l'expression «lutte des classes», mais sur la base des rapports d'inégalité sociale qu'il décrit, il analyse les formes de la lutte qui aux plans économique et politique oppose les riches et les pauvres.

S'il fait état d'une opposition généralisée des intérêts, les contradictions sociales qu'il dénonce, se constituent finalement sous forme de deux «blocs» inégaux, les intérêts des riches s'opposant à ceux du peuple. Et ce sont les intérêts communs de chaque groupe social, et non seulement les intérêts individuels, qui sont alors pris en compte. Les riches propriétaires qui sont au-delà du nécessaire, ont un intérêt commun, la préservation de leur propriété. Les non propriétaires, qui sont en deçà du nécessaire, se retrouvent égaux dans l'indigence et l'oppression, ou redeviennent égaux « parce qu'ils ne sont rien », ayant alors un égal intérêt à sortir de la misère et de l'oppression où les contiennent les riches. Sur la base de cette opposition, les coalitions d'intérêts particuliers contre l'intérêt général prennent une forme sociale déterminée. La volonté générale d'un corps particulier, « mauvaise pour le tout », s'impose, et l'opposition entre riches et pauvres finit par recouvrir la contradiction générale de la

société entre intérêts particuliers et intérêt général, les intérêts privés des riches triomphant de l'intérêt public qui est celui du peuple.

Dans la lutte qui oppose les uns et les autres, les riches ont eu l'initiative de la première offensive (de classe) organisée. C'est en effet à l'initiative des riches que se constituent les premiers établissements politiques (gouvernement, lois, droit). Ce sont eux qui ont d'abord vu le désavantage pour leurs possessions de la guerre perpétuelle, de l'instabilité, ce sont eux qui craignant d'être dépouillés de leurs richesses et devant se garantir de « l'oppression des faibles », ont institué le droit de propriété, (transformation de l'usurpation en droit,) et le gouvernement politique (« invention des riches »). L'appropriation (illégitime) des richesses prend alors un caractère légal. Ce sont les riches qui ont imposé les premiers « contrats sociaux » (non légitimes) dont les clauses sont ainsi résumées par Rousseau :

« Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander. » *Économie politique*.

Les premiers contrats sociaux et les premiers établissements politiques ne confèrent de nouveaux droits qu'aux riches, ceux-ci sacrifiant une part de leur liberté pour se défendre contre la menace des pauvres, tandis que ces derniers sont chargés de nouvelles entraves. Ces formes politiques, issues du déploiement non maîtrisé de la concurrence des intérêts, sont on le sait dénoncées par Rousseau. Il n'en perçoit pas moins que, dans le même temps, un tel développement contient aussi des éléments (imparfaits) de socialisation des hommes, et qu'il peut rapprocher de l'institution politique légitime, et ceci au travers même des crises, des révoltes, des révolutions qu'il suscite. Qu'enfin il peut engendrer une « révolte de l'esprit », capable de faire naître l'idée d'une transformation générale des conditions sociales, sur la base même de son caractère contradictoire.

Surmonter et résoudre les contradictions sociales

Turgot et plus encore Necker, on l'a dit, ont proposé des analyses “modernes” des rapports de production et d'échange, et des contradictions de classe. L'opposition entre riches et pauvres que propose Rousseau n'a pas un statut théorique comparable. En revanche il a sans doute porté l'accent avec plus de vigueur sur la nécessité de résoudre les contradictions de la société et travaillé à indiquer un mode possible de résolution.

Ce qui est visé dans l'article *Économie politique*, c'est de surmonter ces contradictions par une bonne économie publique, un gouvernement réglé qui prévienne l'extrême inégalité des fortunes (en ôtant à tous les moyens d'accumuler des richesses et en évitant que quiconque puisse devenir pauvre), en rendant le travail nécessaire (et jamais inutile) pour acquérir l'abondance. Par le *Contrat social* (contrat social du peuple et non plus premiers contrats des riches), il ne s'agit plus seulement de surmonter les contradictions mais de les résoudre. Le “droit politique” qu'il s'agit d'instaurer devrait en quelque sorte aboutir à une suppression des “classes”, par la suppression des inégalités de nature sociale.

Et ce droit politique ne se fonde pas sur une méconnaissance de l'existence des contradictions qui opposent une partie de la société à l'autre, il en est au contraire tout à la fois un produit et un mode de dépassement. « Prendre les hommes tels qu'ils sont et les lois telles qu'elles peuvent être ». Les intérêts particuliers qui s'imposaient “d'eux-mêmes” étaient essentiellement ceux des riches, contraires à l'intérêt du peuple, celui-ci ne pouvant que vouloir le bien commun. Il s'agit de trancher en faveur de la maîtrise volontaire du devenir social, de l'unité qui ne peut se développer que sur la base de l'égalité sociale, du plus grand nombre. C'est ainsi en plaçant la souveraineté dans le peuple que les contradictions de la société peuvent être résolues, que les intérêts particuliers pourront se trouver effectivement subordonnés à l'intérêt général.

Résumons.

Rousseau, notamment dans le *Discours sur l'inégalité*, part de la société telle qu'elle s'est développée, et l'inégalité qu'il dénonce est de nature sociale et non naturelle. Cette inégalité se

spécifie en deux blocs inégaux, en interdépendance et en opposition. Le travail des uns rend possible l'existence des autres, les uns prennent sur le nécessaire des autres pour leur superflu, ou encore les pauvres fournissent le nécessaire et le superflu des riches. Cette inégalité dans la source des richesses se traduit en inégalité politique par procès cumulatif. Contre les intérêts des pauvres, de la multitude du peuple, la richesse associée à la puissance, finit par produire le "droit" et les institutions politiques qui correspondent aux siens propres : « *État des riches et des puissants* ».

Cet état de société, bien qu'issu des relations qui se sont établies entre les hommes, est contraire à l'égalité de "nature" (qualité spécifique) des hommes (égale liberté à juger de ce qui est bon pour sa conservation) et fait naître une « révolte de l'esprit ». En même temps la mise en relation sociale des hommes donne les conditions d'une transformation de la société.

Par la mise en relation sociale, la communication, la pratique commune, les hommes sortent de l'immédiateté et de l'étroitesse de l'état de nature, ils peuvent penser et poser l'ensemble de leurs relations sociales.

« C'est de l'ordre social établi parmi nous que nous tirons les idées de celui que nous imaginons. »

On peut alors distinguer deux tendances :

— Opposition généralisée des intérêts particuliers.

— Cette opposition induit le besoin d'un minimum d'accord et pousse à l'institution des premières formes politiques.

L'opposition des intérêts rend *nécessaire* l'institution sociale, mais ce qui la rend *possible* c'est un accord minimal entre ces intérêts.

« Si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. »

Nées des besoins, des circonstances, les premières formes politiques ne suppriment pas la tendance à l'opposition généralisée, voire l'aggravent en légitimant la spoliation des pauvres par les riches. Le conflit se perpétue et conduit aux crises, qui à leur tour poussent à trouver un mode de résolution général. Le dépassement de la contradiction implique que l'on tranche au niveau politique. Les riches ont tranché du côté des intérêts privés, suscitant la lutte ininterrompue. Il faut trancher du côté de l'intérêt commun.

« C'est uniquement sur cet intérêt que la société doit être gouvernée. »

Il faut donc, contre les conditions sociales qui favorisent la subordination de l'intérêt commun au particulier, utiliser le levier politique pour donner les conditions sociales qui favorisent la subordination du privé au commun. Et ces conditions ne peuvent être réalisées que si le peuple est le Souverain (contre les intérêts des riches et des puissants).

NOTES

(1) L'expression Économie politique dans le vocabulaire de Rousseau (et celui de l'époque) s'applique aux bonnes règles de l'économie publique, des affaires sociales générales, non aux seules "lois" involontaires de la production et des échanges.

(2) Rousseau insiste à cet égard sur la nécessité de ne pas confondre le « genre humain d'un âge avec le genre humain d'un autre âge », de bien voir dans la « nature actuelle » de l'homme le produit des hommes eux-mêmes, tels qu'ils se sont faits, de tenir compte de la succession des temps et des choses, et ne pas projeter sur le passé les conditions sociales du présent.

Références :

J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Discours sur l'économie politique ; Du contrat social ou essai sur la forme de la république* (première version) ; *Du contrat social ou principes du droit politique. Oeuvres complètes III*, La Pléiade, Gallimard, 1964.

J. STAROBINSKI, Introduction du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité, *même référence*.

R. DERATHE, Introductions du Discours sur l'économie politique et des deux versions du Contrat social, *même référence*.

Y. VARGAS, Présentation de l'article Économie politique, *Rousseau, Économie politique, 1755*, PUF, 1986.

V — Un double caractère de la conception des classes : Sieyès.

La conception de la représentation politique moderne, telle que la concevait Benjamin Constant, doit beaucoup à Sieyès. On a pu dire que dans l'un et l'autre cas, il s'agissait d'une conception "sociologique" des rapports sociaux dans leur relation aux formes politiques, que l'un et l'autre ont également opposé structures politiques des Anciens et des Modernes, et se sont prononcés pour une théorie de la "souveraineté limitée" du peuple, une souveraineté « représentée ».

Plus que Benjamin Constant toutefois, Sieyès a donné des éléments sur les relations entre base économique de la société marchande et régime politique préconisé. Et cela au sein d'un ensemble composite et théoriquement inabouti, qui autorise à distinguer plusieurs formalisations des rapports de classe.

I – Il faut d'abord noter que par rapport à un enjeu donné, Sieyès reconnaît l'existence de ce que l'on pourrait nommer une "lutte de classes", entre les « privilégiés », « classes stériles » de l'Ancien régime et le Tiers État, c'est-à-dire les classes productives utiles liées à la « société commerçante ». (Il détourne ici au profit des classes industrielles le sens de notions utilisées par le courant physiocratique, comme il le fera pour d'autres notions). Les rapports sociaux et les rapports de classes, fondés sur le travail et les libres échanges entre travaux, sont opposés aux rapports sociaux de l'Ancien Régime (l'ordre des nobles privilégiés est principalement visé), rapports qui reposaient cependant eux aussi sur une conception fonctionnelle.

Pour Sieyès, l'antagonisme entre les deux régimes qui s'expose dans la base de la société se manifeste aussi dans la sphère politique, en termes d'opposition entre "fixité" ou libre accès aux "places" dirigeantes, aux fonctions publiques. Dans le régime ancien, les hommes n'étant pas classés en fonction de leur participation à la société productive, mais en fonction de leur "état", ce sont les classes privilégiées, "stériles", (situées hors de l'entreprise sociale productive) qui y exerçaient, *en simple raison de leur appartenance à une condition* (noblesse), les fonctions politiques, qu'elles monopolisaient. Elles échappaient au régime de "libre concurrence" pour les emplois publics. Pour Sieyès, au développement "réel" de la société qui fait de toutes les classes du travail, c'est-à-dire du Tiers État, le « tout de la nation, » doit correspondre un libre accès aux fonctions publiques, dans l'instance politique de la « grande entreprise sociale ».

II – Parallèlement à cette analyse en termes d'antagonismes de classes, Sieyès propose un ensemble de notions qui tendent à articuler fonctionnellement les rapports économiques généraux de la société bourgeoise et le régime politique qui permet de les conserver. À côté de la conceptualisation de la "nation", dont on appréciera les diverses valences, il met en œuvre des notions essentielles, telles que « société commerçante » ou société d'échanges libres, « division du travail » et spécialisation des tâches, qui lui permettent de penser les relations nécessaires entre économie et politique, entre travaux liés à la production et aux échanges, et, travaux relevant de l'orbite de la politique. Au sein d'une telle formalisation, fondée sur le présupposé d'une harmonie pré-établie dans la « grande entreprise sociale » qu'est la nouvelle « société commerçante », Sieyès définit des classes qui sont autant de *fonctions en interdépendance*, non des classes socialement déterminées et en lutte, comme dans la thématique de Necker par exemple.

— Dans ce cadre, la société, sous la figure de la nation conçue en tant que « grande entreprise sociale », est composée « d'actionnaires », c'est une unité productive (et d'administration), satisfaisant les divers besoins sociaux au moyen de la division du travail et des échanges. L'échange se développe en même temps que la division du travail, comme spécialisation des tâches, et cette division est tout à la fois un effet et une cause du développement des richesses. La finalité propre de la société est ce développement, régi par le jeu d'une "main invisible", qui par la division du travail, produit le bien commun.

Les rapports entre les hommes s'effectuent par l'intermédiaire des échanges (marchands), échanges de travail sous différentes formes (travail en temps, marchandise, argent). Tous les travaux "productifs" ainsi reliés entre eux par l'échange, sont « coproductifs », et indépendants de rapports pré-établis de subordination. (Les divers travaux se "représentent" aussi réciproquement les uns dans les autres).

« Tous les rapports de citoyen à citoyen sont des rapports libres. L'un donne son temps ou sa marchandise, l'autre rend en échange son argent ; il n'y a point là de subordination, mais un échange continu. »

— Sur cette base, la "nation" peut être comprise comme un entreboîtement entre deux sortes de rapports, économiques et politiques.

* C'est « l'entreprise sociale », société commerçante des échanges, réglée par la division du travail.

* C'est aussi l'ouvrage d'une libre convention entre associés, réalisant l'unité du but et le concert des moyens pour atteindre ce but.

Cette définition double de la nation n'est pas incohérente. Elle permet tout à la fois de récuser le régime ancien et la place qu'y occupaient les « classes stériles » (privilegiés) et de légitimer le pouvoir de la bourgeoisie. Dans la nouvelle société d'échanges libres, Sieyès ne reconnaît plus en effet l'existence d'antagonismes de classe, et le politique peut être compris comme simple prolongement, appendice fonctionnel, de l'économique, les principes qui régissent l'un et l'autre relevant de modes de régulation homologues : division du travail, interdépendance fonctionnelle, échanges d'activités et leur représentation réciproque.

— Au sein de cette conception fonctionnelle des rapports sociaux, Sieyès étend la notion de division du travail dans l'ordre économique à l'ordre politique, définissant plusieurs genres de "classes", toutes en relation sous une forme ou une autre avec le "travail" :

* Classes liées à ce qu'il nomme les « travaux particuliers » (travaux de l'agriculture, de l'industrie, du négoce, travaux utiles à la personne).

* Classes des travaux liés à des fonctions publiques (« travaux de souveraineté », Épée, Robe, Église, Administration).

Dans la mesure où la « grande entreprise sociale » se présente comme un ensemble interdépendant, et non comme matrice de rapports contradictoires, ces différentes "classes" ne sont pas en opposition, mais entrent dans un rapport d'interdépendance fonctionnelle.

— En raison de l'analyse des rapports sociaux en termes de division du travail, d'échanges de travaux et de "représentation" réciproque des activités, Sieyès peut appliquer aux activités politiques le même schéma qu'aux activités économiques. Ici comme là, la division du travail est source de perfectionnement. Ici comme là se "représentent" réciproquement les diverses activités spécialisées, l'expression réciproque étant dans l'essence même de la vie sociale. Les « travaux particuliers » se représentent réciproquement dans l'échange, sous leurs diverses formes (travail, marchandise, argent). *Et toutes ces activités se représentent à leur tour dans une activité, tout à la fois générale et spécialisée, l'activité sociale, le métier politique.* Comme il existe des spécialistes dans les travaux de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, il existe un travail spécialisé (général) de règlement politique de l'ensemble des affaires de la société. La fonction politique doit être exercée par des spécialistes, des compétences, en matière de « mécanisme social », donnant les conditions d'un gouvernement "rationnel" (un peu à l'image de la « monarchie économique » des Physiocrates). L'activité spéciale de « représentation politique » s'insère à l'intérieur de la division générale du travail dont elle constitue un second niveau.

La véritable source de la souveraineté se trouve dans la grande entreprise sociale (la "nation" selon Sieyès), dans la « société commerçante » ou d'échanges libres, c'est-à-dire dans les rapports sociaux marchands, et non dans l'établissement politique que se donne la nation. L'instance politique (et les gouvernants ou administrateurs qui font leur métier de spécialistes du « mécanisme social ») ne sont que les interprètes savants, les agents rationnels, qui permettent à ce mécanisme de fonctionner en conformité avec le mode de régulation qui le régit.

— La souveraineté dévolue à la nation (grande entreprise sociale et son établissement politique) s'oppose au principe d'une souveraineté dévolue au peuple, même si dans les textes de 1789, Sieyès a pu identifier pour les besoins de sa cause (besoin de la force du peuple) peuple et nation. Et la fonction de représentation spécialisée des diverses activités particulières dans l'activité politique, ne peut pas non plus revenir au peuple. En effet, une telle fonction requiert pour Sieyès des compétences particulières : capacité à saisir « les grands rapports sociaux », les lois du « mécanisme social », elle requiert des lumières et du temps. Elle ne peut revenir qu'aux « classes disponibles » et non aux classes non disponibles, c'est-à-dire aux hommes qui ne sont que des « instruments de labeur », aux ouvriers « avilis » qui ne peuvent entrer en société. En bref, elle ne peut revenir à la majorité des hommes, qui ne sont que des « machines de travail », ignorants, incompetents, sans loisir, incapables de saisir les lois du mécanisme social, et qui considèrent celui-ci comme un « joujou ».

— On a pu dire que Sieyès introduisait l'idée d'une « classe politique », fonctionnelle, se superposant aux classes de la société civile, dont elle « représenterait » au niveau général les diverses activités dans un système d'échange et d'interdépendance généralisé. Pour maintenir ce système, la société d'échanges libres requiert des spécialistes en « mécanisme social ». Aux classes stériles de l'Ancien Régime, exerçant les fonctions publiques de façon héréditaire en relation avec leur « état », il substitue une classe dont la supériorité ne serait plus liée aux personnes, aux anciens corps, à l'origine, mais ne tiendrait qu'à la fonction. La supériorité fonctionnelle devient « supériorité légitime » et correspond à l'ordre réel et aux besoins de la société. La « machine publique » a besoin de cette fonction générale pour réaliser l'intérêt commun, elle a besoin de la correspondance qui s'établit grâce à elle, alors que la supériorité liée aux personnes et aux corps et ordres d'Ancien régime n'exposait que l'intérêt particulier. Nécessaire à l'intérêt général, ce que l'on pourrait nommer la « classe politique » doit cependant à son tour se constituer en corps, et elle seule est autorisée à le faire, interdisant une telle constitution aux autres classes qui feraient valoir au moyen des corps des intérêts particuliers.

— Peut-on mettre en contradiction Sieyès avec lui-même sur cette question du déni de la souveraineté du peuple ? Dans les textes parus au début de la Révolution, n'indique-t-il pas que tous les associés de la grande entreprise apportent leur concours pour définir les orientations, précisant toutefois qu'il ne s'agit que d'un concours *médiat*, signifiant par là qu'il n'est pas seulement question de déléguer le *pouvoir* (comme dans la conception de Rousseau), mais aussi le *vouloir*, la souveraineté. La volonté souveraine des individus se trouve bien déjà réduite à la possibilité de choisir et déléguer ceux qui exerceront leurs droits. Il s'agit « d'influence », « d'autorisation », de « confiance » à l'égard des représentants, non de participation à la définition des orientations générales de la vie sociale. En opposition au principe rousseauiste de non représentation de la volonté du peuple, Sieyès donne précocement les premiers linéaments d'une conception de la représentation politique, en tant que fonction technique, qui se construit par une dénégation des antagonismes sociaux dans la base de la société.

III – Il existe chez Sieyès des éléments pour une autre modélisation des rapports de classe, éléments épars et non pleinement développés comme dans le schéma ci-dessus. De tels éléments s'articulent autour des notions de « travail » et de « propriété ».

Sieyès pose que le travail forme les richesses, sous le double aspect de leur utilité (richesses utiles) et de ce qu'il nomme leur « caractère vénal » (richesses pour l'échange marchand). La propriété elle-même vient selon lui du travail, c'est-à-dire de « l'usage utile des facultés ». La propriété des biens ne serait ainsi qu'une extension de la propriété de soi-même, c'est-à-dire de son action, du travail qu'elle a coûté. Par là, Sieyès vise à s'opposer aux formes de propriété (surtout foncières) non liées au travail mais à la possession héréditaire, l'appartenance à un ordre, la naissance. Toute propriété ne devrait résulter face à cette propriété illégitime, que de l'usage de soi-même, sous la forme pourrait-on dire d'un usage de sa force de travail.

Le travail se présente donc comme seule source de la richesse utile qu'il forme. Il forme aussi la valeur vénale des produits (valeur d'échange, marchandises). Dans la société d'échanges libres, la valeur d'une chose est exprimée par la quantité et la qualité du travail employée à la

produire, elle ne vient ni de la possession de la terre, ni de « l'échangeabilité », mais toujours de la peine et du temps nécessaire pour la produire. Elle vient aussi de son utilité. Tous les échanges (utiles et vénaux) sont ainsi fondés sur le travail. Nul homme ne peut jouir du travail d'autrui sans échange (contre un autre travail sous forme immédiate, ou de marchandise ou d'argent).

On pourrait, en prenant en compte ces premiers éléments, dire que pour Sieyès la propriété (légitime) est toujours issue d'un travail propre et ne peut résulter de l'exploitation du travail d'autrui, qu'elle est toujours échange d'un travail quelconque contre un autre travail, puisqu'aussi bien il pose que :

* La valeur d'une chose vient du travail qu'elle a coûté.

* Nul ne peut jouir du travail d'autrui sans échange.

Sieyès aurait ainsi formalisé les rapports de petits producteurs marchands individuels. Si l'on poursuit l'examen, en prêtant attention à ce qu'il peut exposer notamment à propos du « produit net », une forme particulière d'échange est toutefois esquissée, impliquant un autre rapport général, entre classes, dans la société.

Dans la production d'un bien quelconque, Sieyès fait état d'un produit en valeur qui excède la quantité nécessaire à la subsistance des travailleurs produisant ce bien : « ce qui est au-delà de ce qu'il faut pour leur subsistance ».

On peut ainsi dégager un rapport social lié à des formes distinctes de propriété et à un type d'usage particulier de la force de travail, qui dépend de ces formes distinctes, tout en respectant les lois de l'échange :

* Classe des propriétaires de forces de travail individuelles qui les vendent en échange de ce qui est nécessaire à leur subsistance, cette classe existant parce que des hommes « consentent » à recevoir d'autrui leur subsistance, en la payant par une autre forme de travail.

* Classe de ceux qui incorporent l'usage de cette force à la production, pour la faire produire au-delà de ce qu'elle coûte (de ce qui est nécessaire à la subsistance).

Un tel rapport, qui contient les germes d'un antagonisme, n'est pas développé par Sieyès, mais il peut être déduit des éléments qu'il pose en relation avec les notions de propriété et de produit net.

IV – Le schéma “libéral” dominant chez Sieyès, celui d'un régime politique conçu comme prolongement et moyen de conservation du mode de régulation de la société d'échanges libres (société marchande capitaliste), occulte les éléments d'une analyse des rapports de classes antagoniques de la société moderne, donnant aux contradictions sociales la forme d'une opposition fonctionnelle (nécessaire au bonheur commun), entre d'un côté, compétence, raison, apanage de la “classe politique”, et d'un autre côté ignorance, passions, attributs négatifs des classes populaires.

On peut toutefois dégager un autre schéma encore, schéma qui pose l'éventualité d'un développement de la société fondé sur une *utilité directement sociale* du travail, allant partiellement à l'encontre des conditions d'une société fondée sur les échanges de valeur. Le travail qui fournit le produit net, forme aussi selon Sieyès un produit disponible, sous l'angle des richesses utiles d'une société. Ne peut-on alors, s'interroge-t-il, envisager ce caractère de puissance sociale utile du travail sous l'angle politique ?

Les divers travaux des hommes, combinés, fournissent des besoins universels. Ne pourrait-on concevoir une direction des travaux publics, « commandée par le Souverain », voir la question du produit net du point de vue de l'État. Sous la direction du Souverain, la force productive combinée serait supérieure aux productions vénales, les forces seraient coordonnées directement pour la production publique, hors de la sphère des échanges vénaux immédiats. Il y aurait production publique utile, qui serait source de « jouissance gratis » pour le public.

Cette facette, que l'on pourrait presque qualifier de proto-socialiste, à peine esquissée, atteste du caractère composite de la pensée de Sieyès, dont on peut discerner les traces, non théorisées, présentes sous forme de notes s'échelonnant sur une période historique elle aussi composite, englobant l'avant-Révolution et la Révolution.

Quelques références :

Emmanuel SIEYES, *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, *Essai sur les privilèges*, Quadrige, PUF, 1982.

Emmanuel SIEYES, *Écrits politiques*, édité par R. Zapperi, Éditions des Archives contemporaines, 1985.

Bronislaw BACZKO, « Le contrat social des Français : Sieyès et Rousseau », in, *The french Revolution and the creation of modern political culture*, vol. III, Pergamon Press, Oxford, 1989.

Keith M. BAKER, Article « Representation », *même référence*, et, articles « Sieyès et sa pensée », « Souveraineté », in, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988.

Paul BASTID, *Sieyès et sa pensée*, Paris, 1939.

Lucien JAUME, *Échec au libéralisme, les Jacobins et l'État*, Kimé, 1990.

Colette CLAVREUL, *L'influence de la théorie d'Emmanuel Sieyès sur les origines de la représentation en droit public*, Thèse, Paris I, 1982.

Pascale PASQUINO, « Emmanuel Sieyès, Benjamin Constant et le “gouvernement des modernes” », *Revue Française de Science politique*, avril 1987.

VI — La caractérisation des classes chez Sismondi

Nouveaux principes d'économie politique (1819)

Dans ses *Nouveaux principes d'économie politique* (1819), Sismondi, prenant appui sur le plan du livre I des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith, reconstitue le processus complet de production et de circulation des richesses dans le monde marchand développé (capitalisme). Interpellé par la fermeture des débouchés commerciaux des années 1810, il dépasse le maître écossais, en mettant en évidence la contradiction fondamentale sur laquelle repose le régime économique marchand capitaliste. Sur cette base, il distingue les différentes classes de la société marchande en fonction de trois critères : création de valeur nouvelle ; origine du revenu ; caractère direct ou indirect de l'appropriation de la richesse.

Sismondi (1) (1773-1842) a grandi au sein d'une famille protestante de Genève, dont l'aisance reposait sur les rentes foncières. Sa famille, ruinée après des investissements malheureux dans les emprunts d'État de Necker, ne peut subvenir à ses besoins ; ainsi part-il, à dix-neuf ans, travailler neuf mois chez un soyeux de Lyon, premier contact avec le monde des manufactures et du commerce. Puis il part en Angleterre (1793-1794) où il étudie l'économie politique libérale d'Adam Smith et de son école, puis en Toscane (1795-1800), où il devient propriétaire d'une métairie, point d'observation privilégié des régimes de propriété et d'exploitation de la terre en Italie, objet du livre III des *Nouveaux principes*...

Rentré dans sa ville natale en 1800, il développe un travail d'historien, d'économiste, d'analyste politique ; admis dans les cercles intellectuels de l'époque, il suivra Madame de Staël quatre années durant à travers l'Europe. En 1803 il publie à Genève *De la richesse commerciale ou Principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*, dans lequel il commente les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith. La société marchande capitaliste, semble alors se développer sans entraves majeures. Mais dans la décennie 1810, les richesses restent sur les bras des fermiers, manufacturiers et commerçants anglais : c'est la première grande crise de surproduction capitaliste. La *Loi des débouchés* formulée par Jean-Baptiste Say selon laquelle « l'offre crée sa propre demande » est remise en question. Dans son *Traité d'économie politique*, sorti la même année que *De la richesse commerciale*, Jean-Baptiste Say, avait énoncé en ce sens : « un acheteur ne se présente d'une manière effective qu'autant qu'il a de l'argent pour acheter ; et il ne peut avoir de l'argent qu'au moyen des produits qu'il a créés, ou qu'on a créés pour lui ; d'où il suit que c'est la production qui favorise les débouchés. » (2). La machine s'est grippée, la « main invisible » de Smith ne garantit plus une circulation harmonieuse de la richesse, Sismondi veut comprendre pourquoi :

« On s'étonnera sans doute d'apprendre que le résultat pratique de la doctrine que nous empruntons de lui [Adam Smith] nous paraît souvent diamétralement opposé à celui qu'il en a tiré, et que, combinant ses principes mêmes avec l'expérience d'un demi-siècle, pendant lequel sa théorie a été plus ou moins mise en pratique, nous croyons pouvoir démontrer qu'il fallait, en plus d'une circonstance, en tirer de tout autres conclusions (3). »

Il va donc réviser son ouvrage de 1803 en reprenant l'examen de l'intégralité du cycle de production et de circulation des richesses. De cette décomposition découle l'analyse de classes qui nous intéresse ici. Sa méthode consiste à examiner la source du revenu de chacune. Il s'agit, nous dit-il, de « rapporter chaque espèce de revenu à sa propre origine, et distinguer ceux qui naissent d'un travail passé d'avec ceux qui naissent d'un travail présent ».

Par « analyse », nous entendons « décomposition d'un tout – ici la nation – en ses parties – en l'occurrence les classes (4) ». Quant au mot *classe*, il est entendu hors de tout contenu idéologique, mais plutôt en termes de logique, comme « ensemble d'objets défini par le fait que ces objets possèdent tous et possèdent seuls un ou plusieurs caractères communs ». Dans l'étude de l'ouvrage de Sismondi, les occurrences du mot se rapportent à cette définition. Pour lui, les éléments d'une classe se sont caractérisés en fonction de critères que l'on pourrait

nommer “objectifs”. Ainsi la classe « ouvriers » se définit par les traits suivants (qu’ils « possèdent tous et possèdent seuls ») : ils ne sont propriétaires ni de terres, ni de matières premières, ni de capitaux, mais de leurs seuls bras qu’ils sont contraints d’échanger contre un salaire qui leur garantit leur subsistance ; le travail qu’ils vendent ainsi rend plus de richesse que celle qui suffit à leur conservation, mais elle ne revient pas en leurs mains.

Sismondi affirme que « la division du travail a fait naître la distinction des conditions ». Il ne s’agit pas ici d’une question technique : c’est l’échange marchand qui induit pareille division, entraînant une distinction dans l’origine du revenu et dans la part prise aux jouissances. Sur ce point, Sismondi suit les pas d’Adam Smith :

« Cette division du travail [...] est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d’un certain penchant naturel à tous les hommes [...] : c’est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d’une chose pour une autre » (5).

D’autres, avant Smith, avaient posé une décomposition de la société en « classes ». Quesnay en voyait trois principales, la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile, incluant les manufacturiers, aucunement générateurs de richesse à ses yeux de physiocrate. Turgot et Necker avaient proposé une analyse des différentes classes de la société moderne, de leurs relations et conflits d’intérêt, respectivement dans *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766) et *De la législation et du commerce des grains* (1775) (6). Tous établissaient l’existence de trois classes principales : les propriétaires de terres vivant de la rente ; les ouvriers échangeant leurs bras contre un salaire ; les manufacturiers ou capitalistes achetant la force des ouvriers. Sans négliger de tels apports, Sismondi reprenant le processus complet de génération et de circulation de la richesse, établit une relation entre le fondement, qu’on pourrait dire “statique” de l’opposition des intérêts (capitaliste *versus* ouvrier) et le mouvement effectif du mode de production marchand qui, plus spécialement lors des grandes crises, donne à voir cette contradiction en mouvement.

Vocabulaire des classes

Dans *Nouveaux principes...*, le mot et le concept de “classe” apparaissent fréquemment. En suivant le plan de l’auteur, on s’intéressera dans un premier temps aux deux classes directement liées au travail productif, pour aborder ensuite les classes estimées nécessaires quoique improductives. Le terme *classe*, on l’a indiqué, désigne un groupe d’éléments porteurs uniques d’une ou de plusieurs caractères spécifiques. Chez Sismondi, le mot peut parfois faire défaut, le concept étant pour sa part bien présent. Il peut employer par exemple, les termes de « partage » et de « division », termes dont pouvait user Adalbéron au XI^e siècle. Autour de l’an 1020, lorsqu’il écrit au roi Robert le Pieux, l’évêque de Laon employait en effet le mot latin *divisio*, rendu en français par le mot de classe, qui l’inscrit dans une logique catégorielle et non idéologique : « Altera seruorum *diuisio* conditionum/Hoc *genus* afflictum nil possidet absque dolore : L’autre *classe* est celle des serfs : c’est là une sorte d’hommes malheureuse, et qui ne possède rien qu’au prix de sa peine (7) ». Chez Sismondi, la nation, entendue comme totalité, se trouve divisée eu égard aux fonctions, certes, mais aussi et surtout à l’origine du revenu et à la part dans l’appropriation des richesses.

Dans le texte de 1819, le cinquième chapitre du livre II s’intitule : « Partage du revenu national entre les diverses classes de citoyens ». A propos de ces classes, on peut établir les associations suivantes : « classe productive/ouvrière/travaillante/pauvre » ; « classe riche/oisive » ; « classe gardienne » ; « une classe d’hommes se chargea de faciliter tous les échanges » ; « classes qui travaillent sans que le prix de leur travail se réalise dans un objet produit par elles ». La première série d’associations laisse entendre la disproportion entre le salaire reçu pour le travail réalisé et la part du revenu national. La seconde série n’est pas à comprendre comme une survivance physiocratique ni comme un appel à la révolution. En effet, si la classe riche vit des fruits du travail de la classe ouvrière, elle intervient dans la mise en œuvre conjointe de la terre, des matières premières, des capitaux et de la force de travail, et contribue donc pour l’auteur à la création de richesse, là où Quesnay ne voyait de

source de prospérité que dans la terre. La « classe gardienne », bien qu'improductive, est utile car elle permet la conservation et la jouissance des biens : armée, juges, policiers. Elle s'apparente par l'origine de son revenu aux professeurs et ingénieurs qui permettent l'amélioration des capacités de production de richesse. La « classe commerçante » ne produit rien, mais permet la rencontre entre le produit et les acheteurs qui vont dépenser leur revenu disponible.

Deux classes tirent directement leur revenu du travail

En 1803, dans son *Postscriptum* à *De la richesse commerciale*, « Définitions des mots scientifiques employés dans cet ouvrage », Sismondi distinguait deux ensembles de classes : les « classes productives » des « classes improductives », définies, respectivement, suivant ce critère :

« Celles qui contribuent à créer le revenu national, et qui le possèdent en totalité, sous les trois formes de rente, profit, ou salaire. »

« Celle qui n'a point de revenus en propre, mais qui parvient à partager ceux des classes productives, en compensation de services rendus, ou gratuitement. »

La définition des deux types de travail (« productif » et « improductif »), aide à mieux délimiter ces groupes de classes :

« Travail productif : celui qui se paye lui-même, qui produit sous une forme nouvelle le prix qu'il a coûté, en sorte qu'une fois fait, il puisse toujours être échangé contre un travail à faire. »

« Travail improductif : celui qui ne laisse après lui aucune trace, qui doit être constamment payé par le produit d'un autre travail. »

Entre le texte de 1803 et *Nouveaux principes d'économie politique*, Sismondi a évolué. Afin de montrer comment naît cette dualité, de poser un point de départ théorique pour l'analyse du cycle de production et de circulation des richesses, il crée la fiction de l'homme isolé, qui ne travaille pas au-delà de la satisfaction de ses besoins présents et de la constitution de quelque provision. Les fruits de son travail sont consommés, ils ne sont pas échangés. À ce stade (imaginaire), la production ne s'effectue pas en vue d'un échange marchand.

Cette figuration permet dans un deuxième temps de penser les échanges marchands simples : l'un travaille pour que l'autre en jouisse, et réciproquement (échange M-M, marchandise contre marchandise) :

« Donnez-moi cela qui ne vous sert pas, et qui me serait utile, avait dit l'un des contractants, et je vous donnerai en retour ceci qui ne me sert pas, et qui vous serait utile. »

Il s'agit d'un échange de ce que Marx appelle « valeurs d'usage ». Mais en même temps, comme il faut établir un rapport d'égalité entre les deux marchandises échangées (M-M) : apparaît alors une autre finalité de la production, à savoir l'échange et non plus seulement la satisfaction d'un besoin :

« Cependant l'utilité présente n'avait pas été la seule mesure des choses échangées. Chacun avait estimé de son côté la peine et le temps que lui avait coûtés la production de la chose qu'il donnait. » (8)

Nous ne nous occuperons pas ici de l'argent, bien désigné comme instrument, « grande roue de la circulation » comme l'appelait Adam Smith (9).

L'échange ne se limite pas aux richesses produites. Certes, on peut imaginer une société de petits producteurs indépendants strictement égaux entre eux. Mais bientôt « celui qui avait des provisions en réserve » acheta les bras de « celui dont les greniers étaient épuisés » : travail contre salaire. Même si le mot « classe » n'apparaît pas, on peut dire que le concept est bien présent, en tant que chacun se trouve défini par la place occupée dans le cycle de production et de circulation des richesses. Les « pauvres », sont « ceux qui travaillent », qui « ont de la peine », « ceux qui créent tous les moyens de jouissance » ; les « riches » sont

« ceux qui jouissent », « qui consomment le produit du travail des autres », « prélèvent la part la plus importante des fruits de [leur] travail », qui possèdent fonds de consommation, matière première, capital, les « maîtres du travail de l'ouvrier ». Ce sont les « cultivateurs », les « fermiers », les « entrepreneurs » ou « capitalistes », les « propriétaires », même si la propriété de la terre ne coïncide pas toujours avec celle des capitaux. Ces deux classes entretiennent un rapport direct au travail productif, parce que tant le salaire de l'ouvrier que le revenu du capitaliste sont prélevés sans médiation sur le travail.

La notion de « pauvre » se trouve redoublée par le terme d'« ouvrier », investi d'une définition riche et précise, dans laquelle est introduite l'idée de plus-value – que Sismondi appelle « mieux-value ». Larry Portis, dans *Les classes sociales en France. Un débat inachevé (1789-1989)*, souligne l'apport de Sismondi à la connaissance du capitalisme et de la position de la classe ouvrière. Dans *Nouveaux principes...*, le terme « ouvrier » se définit par cinq critères. Premièrement, l'ouvrier n'a rien en propre : soit il « n'a point, en général, pu garder la propriété de la terre », soit il « n'a pas davantage, dans notre état de civilisation, pu conserver la propriété d'un fonds suffisant d'objets propres à sa consommation [...], [ni d]es matières premières [...], [ni] les machines compliquées, dispendieuses, par lesquelles son travail est facilité et rendu infiniment plus productif ». Deuxièmement, son revenu, c'est le salaire, « le prix pour lequel l'homme riche obtient en échange le travail de l'homme pauvre ». Afin d'éviter la défiance de l'ouvrier, le salaire doit « suffire non seulement à son entretien pendant l'activité, mais aussi pendant la rémission du travail » (enfance, vieillesse, maladie, oisiveté...). Troisièmement, et c'est l'origine de la différence entre les deux classes centrales du monde marchand, son travail génère une plus-value appelée à devenir capital : « chaque ouvrier peut produire chaque jour plus et beaucoup plus qu'il n'a besoin de consommer » ; « celui qui la possède [la richesse] retient à l'ouvrier, en compensation de l'aide qu'il lui donne, une partie de ce que cet ouvrier a produit par-delà sa consommation » ; « leur travail est devenu capital pour leur maître ». Quatrièmement, ce n'est pas lui qui jouit de toutes les richesses produites au-delà de son salaire – sinon il ne travaillerait pas autant. Dernièrement, l'ouvrier a un rôle social central : « son travail produit la richesse ». Les ouvriers sont « ceux qui créent la richesse nationale », « tous les moyens de jouissance ».

La « classe riche » et la « classe pauvre » se forment à travers l'échange : de travail contre un salaire et parce que la finalité de la mise en œuvre du travail est l'échange. Mais ce n'est pas le seul lien entre les deux. Sismondi adopte une posture critique en relevant d'abord un rapport d'inégalité, de disproportion, ensuite un autre, de dépendance et de soumission : « Le riche fait la loi au pauvre », ce qui a des implications en matière politique.

Ces deux classes ont un point commun : « ni l'une ni l'autre ne saurait dépasser dans sa dépense le revenu réalisé », sous peine de disparaître, entraînant la nation avec elles. Si l'ouvrier entame sa subsistance, il cesse immédiatement d'exister. Si le capitaliste entame son capital, il ne peut plus reproduire la richesse et dépérit, à moyen terme. Sismondi, du moins lorsqu'il s'attache à poser les caractères de chaque classe, ne s'arrête pas à cette contradiction entre deux classes, qui sont, en quelque sorte, le noyau de la société régie par des rapports marchands capitalistes. Il établira cependant que cette contradiction rend compte aussi pour partie du problème des crises modernes de surproduction. On abordera plus avant cet aspect sans le développer.

Avant de s'intéresser aux classes non productives, en accord avec sa catégorisation de 1803, l'analyse des divisions au sein des classes productives est développée. La classe des « riches se divise en deux » : propriétaires de terres qui tirent une rente de la seule possession du sol ; propriétaires de capitaux (manufacturiers, fermiers) qui les mettent en œuvre conjointement aux bras, à la terre ou aux matières premières. Le cas des ouvriers qui sont à la fois capitalistes et réciproquement peut se présenter : artisans, petits entrepreneurs, cultivateurs, que l'on classe traditionnellement dans la catégorie des « petits-bourgeois ».

Les régimes de propriété de la terre – à l'époque, l'agriculture occupait plus de la moitié des nations –, sont l'objet d'un livre entier, dans lequel il définit, pèse les avantages et inconvénients de chaque régime : patriarcat, esclavage, métayage, corvées – ces dernières

permettent aux pays d'Europe orientale d'inonder les marchés anglais et français du blé –, capitation, fermage, bail à très long terme (emphytéotique). D'abord, la terre ne fait que « coopérer » au développement de la richesse, et c'est à ce titre que le propriétaire touche une rente. La préférence de Sismondi va à l'exploitation individuelle dans laquelle le propriétaire est aussi détenteur de capitaux (exploitation patrimoniale, propriétaires-cultivateurs). La Révolution française, après un « déluge de maux », avait à ses yeux amené le bienfait de l'installation de trois millions de familles dans une propriété de la terre.

Les classes nécessaires mais improductives

Une classe improductive ne crée pas de valeur par son travail, et son revenu est prélevé sur un travail existant, on parle d'appropriation indirecte. Parmi elles, on trouve deux cas de figure : le commerce d'une part et les gardiens, fonctionnaires ou artistes d'autre part.

La production se fait en vue de l'échange. Il faut donc une « classe commerciale » qui fasse se rencontrer produits et acheteurs. La production, « ayant pour objet la consommation, ne peut être considérée comme accomplie que quand elle a mis la chose produite à portée du consommateur ». Marx écrira plus tard que la valeur des produits se réalise dans l'échange (11). L'utilité du commerce est claire, même si cette activité est improductive. La banque, quant à elle, a pour rôle d'éviter le transport d'argent accompagnant celui de marchandises.

Le commerçant, cependant, est aveugle. D'abord, Sismondi nous explique que l'introduction de la monnaie sépare dans le temps et dans l'espace la présentation de marchandises à échanger l'une contre l'autre. On peut échanger un produit contre de l'argent, le garder, et attendre le moment favorable pour acheter une autre marchandise à un endroit différent (livre II, chapitre 7 ; MA marchandise contre argent | AM argent contre marchandise). Ensuite, la généralisation des échanges, indique Sismondi fait que

« [C]elui qui vit de la richesse commerciale dépend d'un public métaphysique, d'une puissance invisible, inconnue, dont il doit satisfaire les besoins, prévenir les goûts, consulter les volontés ou les forces ; qu'il doit deviner sans qu'elle parle, et qu'il ne peut s'exposer à mal entendre, sans risquer sa subsistance et sa vie sur un mauvais calcul. »

Un chapitre du deuxième livre est consacré aux classes qui sont hors de la production marchande : « Classes qui travaillent, sans que le prix de leur travail se réalise dans un objet produit par elles ». Cela correspond à la police, à la justice, à l'armée, au « pouvoir intellectuel », aux artistes. Soit ils procurent les « volatiles jouissances de l'âme », soit ils garantissent ou favorisent la production marchande, « [étant] nécessaires à la conservation et à la jouissance de la richesse ». Comme le fruit de leur travail ne saurait entrer dans la circulation du capital, il ne saurait en être prélevé. C'est donc du revenu disponible qu'il provient, de la classe riche et de la classe pauvre selon une proportion variable. Personne en particulier ne les rétribue, ils dépendent de toute la société. Être conscient de ce caractère n'enlève rien à la reconnaissance de l'utilité de ces travailleurs. Pour la même raison, dans le cas des représentants et des gardiens, des fonctionnaires, leur revenu ne résulte pas d'un échange volontaire mais d'une imposition, qui aboutit à une séparation entre le travailleur et celui pour qui se fait le travail. En fait, comme Rousseau dans *Le Contrat social*, Sismondi est soucieux du contrôle des commis de l'État par l'ensemble des citoyens. C'est sans doute le souvenir du développement d'une ample classe de privilégiés au XVIII^e siècle qui justifie son inquiétude face à de possibles abus :

« Mais comme le service que rend la classe gardienne à la société tout entière, quelque grand qu'il soit, n'est senti par personne en particulier, il n'a pas pu être l'objet d'un échange volontaire. Il a fallu que la communauté elle-même le payât, en levant sur le revenu de tous une contribution forcée. La force, mise à la place d'un libre choix, détruit bientôt tout équilibre entre la valeur des choses échangées, toute équité entre les contractants. La contribution était payée à ceux qui disposaient de la force sociale, pour les récompenser de ce qu'ils en disposaient. Bientôt ils en abusèrent. Ils appesantirent la main sur les contribuables, dont ils fixaient eux-mêmes la contribution ; ils multiplièrent les officiers civils et militaires fort au-delà de ce qu'aurait exigé le bien public ; ils gouvernèrent trop, ils

défendirent trop ceux qu'ils forcèrent à recevoir ces services et à les payer, même lorsqu'ils étaient à charge ; et les chefs des nations, établis pour garder la richesse, furent souvent les principaux auteurs de sa dilapidation . »

Nécessité de l'économie politique

Sismondi propose dans *Nouveaux principes d'économie politique* une analyse de classes détaillée. Il reprend la distinction entre classes productives (propriétaires fonciers, capitalistes et ouvriers) et classes improductives (gardiens, professeurs, artistes, commerçants) ; développe l'opposition des deux classes qui naissent de l'échange travail contre salaire, concomitant de l'échange des marchandises ; explique le rapport d'inégalité entre ces deux classes par l'existence de la « mieux-value » générée par le travail, trait déjà constaté par Smith. Mais il va plus loin, car il relie le mode d'exploitation capitaliste à la possibilité de crise majeure.

En effet, la disproportion dans la répartition est un obstacle à l'extension des débouchés pour les richesses créées, car si le capitaliste amasse une immense fortune et la dépense pour consommer, c'est au détriment du capital destiné à être investi dans la production croissante de richesses. Entre les deux, il y a écart de revenu, qui peut compromettre l'étendue des débouchés, à l'échelle d'une nation comme à l'échelle du monde :

« L'égalité des jouissances doit avoir pour résultat de donner toujours plus d'étendue au marché des producteurs ; leur inégalité, de le resserrer toujours davantage. Le même revenu est bien employé par le riche et par le pauvre, mais il n'est pas employé de la même manière. Le premier remplace beaucoup plus de capital et beaucoup moins de travail que le second ; il favorise beaucoup moins la population, et sert par conséquent bien moins à la reproduction de la richesse. »

Marx, dans le chapitre consacré à Malthus de son *Histoire des doctrines économiques*, reconnaît cet apport de Sismondi :

« Il sent notamment la contradiction fondamentale : d'une part, le développement effréné de la force productive et l'accroissement de la richesse qui, formée de marchandises, doit être transformée en argent ; d'autre part, comme fondement, la limitation de la masse des producteurs aux subsistances nécessaires. C'est pourquoi les crises ne sont pas, pour lui, comme pour Ricardo, des accidents, mais des explosions essentielles des contradictions immanentes, se produisant sur des grandes échelles et à des époques déterminées (12). »

L'objet de l'économie *politique* doit être pour cette raison être compris comme nécessaire intervention politique de la puissance publique contre le jeu des lois immanentes du mode de production et d'échange marchand, contre le jeu des intérêts particuliers, de la concurrence que génère ce mode de production.

« [L]e dogme fondamental d'une concurrence libre et universelle a fait de très grands progrès dans toutes les sociétés civilisées ; il en est résulté un développement prodigieux dans les pouvoirs de l'industrie ; mais souvent il en est résulté une effroyable souffrance pour plusieurs classes de la population. C'est par l'expérience que nous avons senti le besoin de cette autorité protectrice que nous invoquons ; elle est nécessaire pour empêcher que des hommes ne soient sacrifiés au progrès d'une richesse dont ils ne profiteront point. Elle seule peut s'élever au-dessus du calcul matériel de l'augmentation des produits, qui suffit à déterminer les individus, et lui comparer le calcul de l'augmentation des jouissances et de l'aisance de tous, qui doit être le but vers lequel tendent les nations. »

L'État a donc pour mission de réduire ces inégalités, fruit de la libre expression de la concurrence anarchique des intérêts particuliers, non de *laisser faire* :

« L'injustice peut souvent triompher, dans cette lutte de tous les intérêts les uns contre les autres, et l'injustice sera presque toujours, dans ce cas, secondée par une force publique qui se croira impartiale, qui le sera en effet, puisque, sans examiner la cause, elle se rangera toujours du côté du plus fort. »

Il s'agit pour le gouvernement, « de préserver tous les citoyens également de la souffrance, et d'empêcher qu'aucun ne soit froissé par le jeu des passions ou la poursuite des intérêts de

ses associés », d'assurer la « participation de tous les citoyens aux jouissances de la vie physique, que la richesse représente ».

NOTES

(1) Lucien GILLARD, *Simonde de Sismondi. Vie. Oeuvre. Concepts*, Paris, Ellipses, collection « Les grands théoriciens », 2010.

(2) Jean-Baptiste SAY, *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* [1803]. Michel LUTFALLA, « Économistes de jadis : Sismondi, critique de la loi des débouchés », in *Revue économique*, 1967, t. III, p. 654-673. (3) Jean-Charles Léonard de Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, Paris, Calman-Lévy, 1971 [1819], préface de Jean Weiller, avec la collaboration de Guy Dupuigrenet-Desroussilles, livre I, chapitre 7, p. 89.

(4) On reprend ici la première acception que donne le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André LALANDE, Paris, PUF; 2006 [1926]. La classe, en logique, est un « ensemble d'objets défini par le fait que ces objets possèdent tous et possèdent seuls un ou plusieurs caractères communs ».

(5) Adam SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre premier, chapitre 2, traduction de Germain Garnier, 1881, [1776], édition électronique de Jean-Marie Tremblay.

(6) François QUESNAY, « Analyse de la formule arithmétique du tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole », in *Journal d'agriculture, du commerce et des finances*, tome V, troisième partie, juin 1766, p. 11-41 ; Anne Robert Jacques TURGOT, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, recueilli dans *Œuvres*, Paris, Félix Alcan, 1914 [1766], tome II ; Jacques NECKER, *De la législation et du commerce des grains*, Roubaix, EDIRES, 1986 [1775].

(7) ADALBERON, *Poème au Roi Robert Le Pieux* (autour de l'année 1020).

(8) Cette question de la justice de l'échange est posée depuis l'Antiquité, notamment par Aristote au livre V de l'*Éthique à Nicomaque*. Au Moyen-Âge, elle occupe les religieux, comme le franciscain Pierre de Jean Olivi, dans la première partie « Des achats et des ventes » du *Traité des contrats* (1296-1297), Paris, Les Belles Lettres, 2012.

(9) « Comment le numéraire simplifia l'échange des richesses ».

(10) Larry PORTIS, *Les classes sociales en France. Un débat inachevé (1789-1989)*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1990, p. 28.

(11) « La valeur utile des choses se réalise pour l'homme sans échange, c'est-à-dire dans un rapport immédiat entre la chose et l'homme, tandis que leur valeur, au contraire, ne se réalise que dans l'échange, c'est-à-dire dans un rapport social », Karl Marx, *Le Capital*, Paris, Éditions sociales, 1976, livre I, section 1, chapitre 1-4, p. 76.

(12) Karl Marx, *Histoire des doctrines économiques*, tome VI, Paris, Alfred Costes, 1925, p. 86.

VII — Les apports de Marx à la conception moderne des classes

En premier lieu on essayera de dégager quels fondements objectifs Marx donne aux classes. En second lieu on tentera d'indiquer ce que ces fondements impliquent dans l'ordre politique.

Marx ne nous donne pas, on le sait, un “manuel” où il consignerait une théorie spéciale des classes. Mais il a beaucoup de choses à nous dire sur cette question. Ainsi, s'il est vrai que le cinquante-deuxième et dernier chapitre du *Capital*, intitulé « Les classes » ne couvre qu'une page, on peut pourtant trouver maints éléments d'une conception des classes tant chez le Marx “jeune” que chez le Marx de la maturité.

Si Marx, jeune, aborde la question des classes au sein d'une problématique de type philosophique (critique du Droit, de la Religion, de l'Idéologie allemande), et si l'on peut penser que le Marx du *Capital*, aborde *in fine* la question des classes comme déterminée par l'économie politique, il faut reconnaître qu'il ne considère jamais les classes sans référence plus ou moins développée et pertinente aux conditions objectives, matérielles notamment, de leur existence et de leur raison d'être, cela se comprend facilement si l'on observe que toute sa réflexion dite de “jeunesse”, de type philosophique, est une étape dans la formation d'une conception matérialiste historique du monde social. Au reste, la définition même de l'économie politique, telle qu'elle est donnée dans *Anti-Dühring*, suppose les classes, des classes pas fondamentalement différentes de celles qui apparaissent à la fin du *Capital*.

On aimerait, ici, sinon montrer, du moins rendre sensible, le fait que les réflexions de Marx contiennent des éléments pour expliquer le “passage” de l'économie politique à la politique, et que par conséquent les “marxistes” sont à même de penser ce passage. On verra plus loin que la possibilité de ce passage est déjà posée dans l'*Annexe à la Critique de la philosophie du droit...*, dans l'*Idéologie allemande*, par exemple, mais d'abord il faudra tenter de voir comment Marx “fonde” ce passage, et plus précisément nous permet de le penser, selon son esprit même qui interdit de lui prêter l'idée que la politique résulte mécaniquement de l'économie, en est un simple décalque ou une sécrétion.

Faut-il rappeler que Marx, contrairement à une idée reçue, n'est pas le premier penseur des classes ? Il le dit lui-même :

« En ce qui me concerne, ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert ni l'existence des classes dans la société moderne ni leur lutte entre elles. Longtemps avant moi, des historiens bourgeois avaient décrit le développement historique de cette lutte de classes et des économistes bourgeois en avaient exprimé l'anatomie économique. » (*Lettre à Weydemeyer*, 5 mars 1852)

Il est inutile de revenir ici sur les auteurs déjà évoqués, les Physiocrates, ou encore un Necker dont on a dit qu'il développait une pensée puissante et féconde sur ce sujet. On a déjà dit également que la représentation des classes, dans leur principe, était bien antérieure au dix-huitième siècle, et aux auteurs réputés “bourgeois”. Les observations d'Adalberon (1030) ont été déjà mentionnées :

« Les uns prient, les autres combattent, les autres enfin travaillent [...] Les services rendus par l'une sont la condition des œuvres des deux autres. »

Il s'agit assurément de “classes” anciennes, encore virtuelles, mais qui montrent le caractère universel des sociétés de classes : *les uns vivent du travail des autres*. Plus encore, avec Chrétien de Troyes (douzième siècle) les données de “l'exploitation” moderne sont déjà signalées :

« ...s'enrichit de nos salaires
celui pour qui nous travaillons. »

Et la contradiction ouverte qui s'exprime notamment dans la grève, attire l'attention des juristes déjà au treizième siècle. Beaumanoir évoque ainsi le *taquehan* (grève) :

« Alliance qui est faite entre le commun profit quand les ouvriers promettent ou assurent ou conviennent qu'ils ne travailleront plus à si bas prix que devant, mais augmentent leur salaire de leur propre autorité, s'accordent pour ne pas travailler à moins. »

Ces rappels sommaires indiquent la vérité du propos sus cité de Marx, et ils n'amoindrissent en rien ses mérites. Ce que Marx apporte est considérable :

« Ce que je fis de nouveau, ce fut : 1/ de démontrer que l'existence des classes n'est liée qu'à des phases de développement historique déterminé de la production, 2/ que la lutte de classes conduit nécessairement à la dictature du prolétariat, 3/ que cette dictature elle-même ne constitue que la transition à l'abolition de toutes les classes et à une société sans classes. »

Ce que Marx se donne en propre c'est donc, d'une part, d'avoir posé que les classes sont des réalités concrètes nullement immanentes, mais historiques, liées aux modes de production, réalités humaines, et d'autre part, d'avoir montré leur "devenir". Il lie entre eux, en quelque sorte, les raisons et le but de la chose, c'est important. Il suffit de penser qu'alors la lutte de classe apparaît "rationnelle", et que ceux qui sont en opposition, les classes en lutte, peuvent savoir où ils vont, pour sentir l'un des intérêts des apports de Marx à la conception des classes.

Quand on lit le dernier chapitre du *Capital*, on constate qu'à l'instar d'auteurs dont on a vu des représentants, Marx discerne trois grandes classes :

« Les propriétaires de la simple force de travail, les propriétaires du capital et les propriétaires fonciers dont les sources respectives de revenu sont le salaire, le profit et la rente foncière ; par conséquent, les salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société moderne fondée sur le système de production capitaliste. »

Mais ce n'est qu'une assertion. Marx note ensuite :

« La question qui se pose tout d'abord est la suivante : qu'est-ce qui constitue une classe ? La réponse découle tout naturellement de la réponse à cette autre question : qu'est-ce qui fait que les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers constituent les trois grandes classes de la société ? »

Et Marx se propose d'y répondre (nous n'avons que son brouillon qui correspond à une logique de réflexion en cours, non à la logique d'exposé d'une question intégralement résolue). Il observe d'abord des vérités "apparentes" :

« À première vue, nous dit-il, c'est l'identité des revenus et des sources de revenus. Nous avons là trois groupes sociaux importants dont les membres, les individus qui les constituent, vivent respectivement du salaire, du profit, de la rente foncière, de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital et de leur propriété foncière. »

Mais cela est insuffisant, Marx ajoute en effet :

« Cependant, de ce point de vue, les médecins et les fonctionnaires par exemple constitueraient, eux aussi, deux classes distinctes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les membres tirent leurs revenus de la même source [source unique pour chaque groupe bien entendu]. Cette distinction s'appliquerait de même à l'infinie variété d'intérêts et de situations que provoque la division du travail social, à l'intérieur de la classe ouvrière, de la classe capitaliste, et des propriétaires fonciers, ces derniers par exemple étant scindés en viticulteurs, propriétaires de champs, de forêts, de mines, de pêcheries, etc. »

Et c'est au milieu de cette observation qu'Engels écrit : « Ici s'interrompt le manuscrit. »

Évidemment on reste sur sa faim, mais Marx ne nous laisse pas sans héritage. On ne se propose pas d'écrire ici ce chapitre cinquante-deux si vite interrompu (et que Marx n'aurait certainement pas écrit comme il semblait le prévoir, en simple chapitre du *Capital*), mais on peut dire deux choses assez simples. Premièrement, il faut interroger la réalité objective en deçà de ses formes et manifestations immédiates et phénoménales, ainsi, les revenus des uns et des autres sont des "indicateurs" pas des "explicateurs", sinon tous les "salariés" formeraient une seule classe. Deuxièmement, étant le dernier, ce cinquante-deuxième chapitre nous renvoie aux cinquante et un chapitres précédents. En d'autres termes, nous sommes instamment conviés à rechercher les linéaments des fondements des classes dans *le Capital*, dans une étude d'économie politique, c'est-à-dire dans l'analyse des rapports objectifs de production et d'échange, rapports des hommes entre eux.

Suggérons quelques pistes.

Pour ce qui a trait à la question qui nous intéresse ici, *le Capital* nous dit, au moins : – le capitalisme est un régime de propriété privée des moyens de production, – c'est un régime marchand en son plein développement, en ses formes ultimes, – le régime marchand en général engendre par soi-même le régime capitaliste, – de l'un à l'autre il y a la différence entre l'unité du producteur immédiat et de ses moyens de production, et leur séparation radicale, deux formes également de propriété privée des moyens de production, mais fort différentes socialement.

En d'autres termes, le capitalisme suppose la séparation radicale générale, sociale du producteur immédiat et des moyens de production. Il suppose donc une expropriation du producteur immédiat, son “en-dehors” de la propriété. Symétriquement il suppose une appropriation privée, par un groupe social, de ces moyens de production.

Ainsi se fondent prolétaire et capitaliste comme groupes virtuels, car ils ne sont réels qu'en fonctionnant comme tels.

Ils ne peuvent fonctionner que sur leurs bases respectives : ceux qui ne possèdent pas de moyens de production ne peuvent vivre qu'en mettant en mouvement les moyens de production possédés en privé par d'autres. Ceux-ci de leur côté ne peuvent vivre en tant que propriétaire, conserver leur propriété qu'en la faisant mettre en mouvement par les premiers. Pour ce faire les propriétaires des moyens de production achètent comme marchandise la disposition et les capacités à travailler des non propriétaires de moyens de production. Ils font opérer cette force de travail pour produire des marchandises. Et ils la font opérer plus qu'il n'est nécessaire à la production des moyens de sa reproduction, elle rend un surplus, ils bénéficient en cela de vertus propres au travail humain en général. Le possesseur des moyens de production qui a acheté comme marchandise la force de travail du non possesseur de moyens de production, et l'a payé à sa valeur, selon la logique marchande normale, se trouve être propriétaire du produit-marchandise rendu par le procès de production où ses moyens de production ont été mis en mouvement par le non possesseur de moyens de production. Et ce produit-marchandise contient précisément le “surplus” produit par le travailleur immédiat, surplus que le propriétaire des moyens de production vendra sans avoir eu à donner quoi que ce soit en échange. Ainsi, l'appropriation des moyens de production en privé par un groupe social, permet-elle à ce groupe l'appropriation en privé de la totalité du produit social rendu avec lesdits moyens de production, dont l'appropriation gratuite d'une partie de ce produit, du surplus. Symétriquement, le non possesseur de moyens de production qui est contraint pour vivre de vendre sa force au possesseur des moyens de production, est renvoyé normalement, par le procès de production même, à son état prolétaire.

Que Marx pardonne ces à-peu-près et ces maladresses, on voulait seulement suggérer qu'au fond, la classe des prolétaires et celle des capitalistes, sont déterminées par leurs rapports à l'appropriation du produit social, et par conséquent, par leur rapport à la propriété des moyens de production, que le rapport entre ces deux grandes classes est un rapport d'expropriation et d'exploitation des premiers par les seconds. On peut d'ailleurs en trouver une formulation simplifiée dans d'autres textes que *le Capital*, dans le *Manifeste* par exemple. Quant aux propriétaires fonciers, dans leur forme moderne, en régime capitaliste, leur seule fonction est de posséder le sol, ils forment une grande classe particulière en ce sens qu'ils prélèvent une partie du produit social en vertu de leur simple titre de propriété du sol. Ce n'est évidemment pas aux prolétaires qui n'ont que le “nécessaire” qu'ils demandent cette partie du produit social, c'est au capitaliste, agraire ou industriel, en échange de la mise à disposition du sol pour leurs entreprises capitalistes, et ceux-ci servent une rente au propriétaire foncier en prélevant sur les surplus qu'ils se sont appropriés.

On pourrait évoquer bien d'autres catégories, les banquiers par exemple, qui sous forme “d'intérêt” des sommes d'argent prêtées aux capitalistes (de la production), prélèvent une part des surplus rendus dans la production.

Ceci suffit pour représenter qu'avec Marx, on peut comprendre que *la détermination objective des classes se fait au regard de la propriété des moyens de production, de l'appropriation du produit social*

Il faut donc toujours observer la position des groupes sociaux à l'égard de l'appropriation du produit social : appropriateur premier et direct comme les capitalistes, appropriateur rétrocessionnaire comme les propriétaires fonciers. Dans tous les cas, quelle que soit leur grandeur, les appropriateurs sont propriétaires d'un moyen de production, ou d'une marchandise jouant comme telle, autre évidemment que la simple force de travail, et les propriétaires de telles marchandises moyens de production, ou susceptibles de l'être, sont en position de revendiquer une partie du produit social approprié d'abord par le capitaliste.

A cela il faudrait ajouter ces groupes situés dans l'orbite de l'appropriation, les fonctionnaires du capital ou de l'État par exemple, qui sont rétrocessionnaires (des valeurs produites) en vertu de leur qualité d'instrument nécessaire à l'appropriation capitaliste.

Il apparaît donc qu'il y a un vis-à-vis de classes fondamental – au fond –, entre non propriétaire non appropriateur et appropriateur. Considérée en son noyau rationnel, c'est l'opposition prolétaire/capitaliste, considérée concrètement, dans sa généralité, c'est le vis-à-vis du prolétariat et d'un ensemble de classes, elles-mêmes différemment situées en raison de l'appropriation, comme le dit Marx, il n'y a pas face au prolétariat un ensemble homogène.

Ces éléments, succinctement rappelés ici, sont plus puissants que ce que les meilleurs auteurs proposent aujourd'hui en ce qui concerne la détermination objective des classes. Ce serait à soi seul un apport qualitatif important. Mais l'apport de Marx n'est pas ainsi épuisé.

En effet, il l'a dit : les classes sont liées aux modes de production, elles sont historiques. Et en regardant un peu l'œuvre de Marx, on ne peut manquer de voir qu'il analyse *les modes de production comme des réalités contradictoires*, que c'est le jeu de leurs contradictions internes propres qui expliquent leur succession historique.

Ainsi, en France, l'émancipation du serf en producteur libre, et à terme marchand, rendue nécessaire par l'appauvrissement progressif de la propriété féodale, et par le jeu du commerce cosmopolite, constitue le ferment le plus puissant de décomposition du mode de production féodal, et un puissant ferment de développement de la production marchande et, au-delà, capitaliste.

Et pour rester dans le champ de la production capitaliste et des classes qui y correspondent, on ne peut, avec Marx, poser les classes prolétaire, capitaliste, etc., sans poser parallèlement les contradictions internes du mode de production capitaliste, et en particulier cette contradiction fondamentale que reproduit précisément le rapport de classe entre prolétaire et capitaliste, à savoir la *contradiction entre le caractère social des forces productives et la nature privée, capitaliste, de la propriété des moyens de production*. Cette contradiction est le "lieu", le point d'appui du levier de transformation de la société capitaliste. Ce n'est aussi bien que la forme dans le régime capitaliste du fait que toute société gravite autour du rapport existant entre les forces productives et les rapports de production. Généralement, dans l'histoire, les sociétés se révolutionnent en accordant leurs rapports de production sur leurs forces productives qui sont l'élément le plus mobile, changeant plus rapidement et spontanément.

En l'occurrence, pour Marx, cette contradiction du capitalisme doit se résoudre, ou ne peut se résoudre, qu'en faisant correspondre les rapports de production fondés sur la propriété privée des moyens de production au caractère social des forces productives, c'est-à-dire en "socialisant" les moyens de production, en abolissant la propriété privée.

Mais il est clair que c'est la négation de ce qui fait le capitalisme : la propriété et l'appropriation privées, cela revient à poser l'hégémonie du prolétariat. Cela signifie que la contradiction fondamentale du régime capitaliste ne peut se résoudre que par la généralisation sociale de l'état prolétaire à l'égard de la propriété des moyens de production et à l'égard de la production sociale. Autrement dit la socialisation achevée et reconnue a pour pendant symétrique et identique la non possession privée générale des moyens de production, ou l'expropriation des propriétaires privés de moyens de production.

Ce n'est nullement là, on le voit, une question morale ou de volonté, au sens de “désir”, propre au prolétariat. Cela est posé par le régime social dans son ensemble lui-même. Le prolétariat n'est lui-même que la préfiguration effective au sein de la société capitaliste de cette abolition de la propriété privée des moyens de production. Comme le dit Marx dans le *Manifeste* :

« Les conditions d'existence de la vieille société [notamment la propriété privée des moyens de production] sont déjà détruites dans les conditions d'existence du prolétariat. »

Et le jeune Marx avait déjà observé :

« En annonçant la dissolution de l'ordre antérieur du monde, le prolétariat ne fait qu'énoncer le secret de sa propre existence, car il est la dissolution de fait de cet ordre. En réclamant la négation de la propriété privée, le prolétariat ne fait qu'élever en principe de la société ce que la société a posé en principe pour lui, ce qu'il personnifie. » (*Annexe, Critique de la philosophie du droit*)

Il faut souligner que cette révolution de la société ne peut être seulement abolition de la propriété privée capitaliste. Le prolétariat n'est pas seulement dépourvu de “capital”, il est dépourvu de tout moyen de production objectif. En outre, La mise en accord des rapports sociaux et des forces productives sociales supposent que celles-ci demeurent sociales, donc que la disparition du mode de production capitaliste ne soit pas l'épanouissement régressif de la petite production marchande. Partant, la résolution de la contradiction fondamentale du capitalisme entre caractère social des forces productives et nature privée de la propriété des moyens de production, la généralisation de la non propriété privée des moyens de production, impliquent l'abolition de « tout mode d'appropriation en vigueur jusqu'à nos jours ». (le *Manifeste*)

Les classes, la structure de classe de la société correspondent aux modes de productions. En chaque mode de production il y a une classe dominante, hégémonique, c'est-à-dire se posant comme étant la généralité de la société, et cette classe n'est jamais autre que le groupe qui incarne la prévalence d'un mode de production, dans la mesure évidemment où ce mode de production implique l'existence de classes.

La première partie de l'observation des idées de Marx a montré qu'au mode de production capitaliste correspondaient deux grandes classes : bourgeoisie ou capitaliste et prolétaire, ou encore propriétaire des moyens de production sociale, appropriateur, et, non propriétaire des moyens de production, exproprié, non-appropriateur. On a suggéré que pour autant Marx ne méconnaissait pas l'existence d'autres classes, mais qu'en dernière analyse, ces autres classes étaient tiraillées entre les deux grandes classes, pôles typiques en quelque sorte du mode de production capitaliste.

Étant entendu que le mode de production capitaliste est, par excellence, en son plein développement, le mode de la propriété et de l'appropriation privées, par une classe, celle des propriétaires des moyens de production, on a ce résultat : – qu'une classe en particulier, les capitalistes, se présente comme figure de toute la société, parce que ses conditions d'existence caractérisées par la propriété privée des moyens de production sociale, s'imposent comme celles de toute la société, – qu'une autre classe, le prolétariat, est l'attestation vivante et permanente du fait que si les conditions d'existence de la classe singulière qu'est la bourgeoisie capitaliste font bien les siennes, font bien de lui la classe prolétaire, il ne vit nullement de la propriété privée des moyens de production, les conditions d'existence de la société lui sont contingentes.

Une première question peut se poser : la classe des capitalistes “rêve-t-elle” lorsqu'elle pose sa situation comme celle de toute la société ? Oui et non.

Il est vrai que sa situation, sa position est hégémonique (ne serait-ce que parce qu'elle possède les principaux moyens d'existence), qu'elle règle l'ordre social et donne sa figure à toute la société, y compris donc celle de l'autre grande classe, le prolétariat. Mais il est vrai aussi que cette autre grande classe doit avoir des conditions propres d'existence concrète inverses de celles de la bourgeoisie capitaliste, et que toutes les autres classes n'ont pas plus en propre les

conditions d'existence propres de la bourgeoisie capitaliste. Par conséquent cette classe bourgeoise capitaliste ne “rêve” pas, en ce sens qu'elle représente bien ce qui configure toute la société et les autres classes mêmes, mais elle “rêve” en affirmant sa situation singulière comme universelle. Au surplus, cette classe ne rêve pas en ce sens, on l'a vu, que le mode de production auquel elle correspond engendre effectivement les conditions de la production sociale, universelle, du producteur social, universel, etc. Mais il y aurait rêverie, de sa part et de la part d'autres classes, dès lors que cette réalité “sociale” serait idéalement soustraite du cadre particulier qu'est ce qui caractérise le mode de production capitaliste : la propriété et l'appropriation privée.

Une deuxième question peut se poser.

Si les affaires de l'existence de la classe dominante, capitaliste, ne sont pas celles de toute la société, de toutes les autres classes, sont particulières, les siennes en propre, cela implique-t-il que les affaires, ou les conditions d'existence des autres classes, et en premier lieu de la classe prolétaire, sont, elles, celles de toute la société, universelles ? Oui et non.

La classe prolétaire est le négatif de la société civile existante. Elle est la non propriété, la non appropriation dans une société de propriété et d'appropriation. La classe prolétaire est même “exclue” de cette société, elle est la classe qui n'a pas de situation, pas d'état social positif dans la société. Sa situation son état social sont tout “négatifs”, ils sont précisément de ne pas en avoir. Le prolétariat est la figure de la dissolution de tout état social, la figure négative de toutes conditions d'existence, en tant que classe il n'a pas de moyens d'existence. Il suffit de regarder la situation actuelle des classes prolétariennes pour admettre que ce n'est pas là rhétorique philosophique, images abstraites ou caricaturales. Ceci aussi bien indique également que le prolétariat est la figure négative non seulement de la société capitaliste mais aussi de la vie privée.

Mais d'un autre côté, cette figure de négatif de la société bourgeoise, elle-même, est liée, tout comme celle de la classe bourgeoise, au mode de production capitaliste. La classe prolétaire est en effet la force de travail centrale et typique de ce mode de production. Par là, le prolétariat expose l'affirmation de la société sous l'angle de la production de ses conditions d'existence. Il expose sa figure positive, celle où il apparaît comme producteur effectif, central, des conditions d'existence de la société.

Il faut observer ici que le prolétariat est cette figure positive, celle du producteur, dans l'absence même où il est de situation positive, d'état social positif qui lui soit propre, puisque son état dans la société est d'être la figure en creux de la société, le négatif de la propriété privée. On peut donc dire que le prolétariat est – en tant qu'il est le producteur – la figure positive de la société, pas pour lui-même, c'est-à-dire pas comme figure de sa réalisation singulière, il l'est en quelque sorte “gratuitement”.

Le prolétariat est réellement la figure en négatif de la société bourgeoise, qui présuppose et produit elle-même son caractère social, général, producteur universel.

Être le négatif d'une non réalité c'est être la réalité positive de cette non réalité. Si le prolétariat est la société bourgeoise en négatif, il est aussi le négatif de sa valeur universelle, mais si cet universel est une “illusion”, soi-même un négatif, le prolétariat est sa figure positive.

Plus il est l'être même de l'expropriation, plus il est le creux de la propriété, plus il est positivement toute la société, ou, plus sa situation est effectivement près d'être effectivement celle de toute la société, d'être l'universalité de cette société.

Ainsi, si cette classe prolétaire pose son hégémonie, comme les autres classes dominantes avant elle, elle pose bien sa situation comme celle de toute la société existante, mais comme étant la dissolution de cette société, dissolution dont elle est l'incarnation même.

Le prolétariat ne peut pas poser son hégémonie, ou la dissolution de toute la société existante, pour se satisfaire lui-même puisqu'il n'a et n'est rien pour lui-même. Il ne peut poser son hégémonie que directement pour toute la société.

Le prolétariat ne pose pas une singularité positive qu'il n'a pas comme étant la généralité de la société, mais il pose la généralité de la dépossession comme étant la vraie figure universelle

de la société, universel qui n'est plus "illusoire" universel de la singularité d'une classe érigée en figure de toute la société.

Pour la première fois dans l'histoire, la classe prolétaire cesse donc de présupposer ou de donner sa situation, ses affaires propres, comme étant celles de toute la société puisque sa situation est réellement celle de la société, puisqu'en dissolvant ou en abolissant tout l'ordre antérieur, elle fait apparaître l'universel réel de la société, c'est-à-dire une société sans propriété privée.

On a vu que la politique ne pouvait exister sans ses conditions matérielles, et sans volonté de représenter les affaires communes de la société.

On ne reviendra pas ici sur le fait que dans les formations d'états [*état* : ici au sens des ordres et statuts de la société d'Ancien régime], la politique ne peut venir que comme une chose extérieure aux êtres réels, en quoi d'ailleurs elle peut exprimer directement une généralité à laquelle aucun état en particulier ne peut prétendre, qu'aucun état particulier ne pense même représenter. Il suffit de rappeler que la politique comme instance où se projette la société, et les classes, procèdent du même mouvement historique. Cela revient à dire que la délimitation ou la définition du bien commun public, de la société, qui est au centre de la politique, n'est pas un procès anhistorique, dans la pensée pure, mais une question éminemment concrète, pratique.

Si c'est bien sur la dissolution des formations d'états, et avec la formation des classes, que peut apparaître la politique comme produit de la société, si partant ce qui en existe cesse d'être un "fantasme" extérieur, il devient du même coup cette "illusion" dont parle Marx, illusion due au fait qu'une classe singulière pose sa singularité comme généralité, comme Tout des affaires communes, de la société.

Et il doit en être ainsi tant que les classes promues par le développement historique de la société ne sont pas réellement l'universel.

Ce qu'on a dit précédemment permet de dire maintenant que le prolétariat, en tant qu'il opère comme tel et non de façon entravée ou subordonnée, est la première classe à pouvoir poser la politique conformément à ce qu'elle est, à la réaliser, sans "illusion", et "directement" pour la société.

Si la dissolution des formations d'états, le développement de la production marchande, ont permis que les hommes apparaissent dans la société comme simples individus, c'était d'abord par la subordination aux choses, à la marchandise, dans une réification, qui trouve son achèvement dans le capitalisme. Mais là, la classe prolétaire est tout ensemble absolument soumise aux choses et déjà virtuellement libérée de la réification. En effet, en apparaissant comme la figure en négatif de la société capitaliste, le prolétaire apparaît bien aussi comme "simple individu", non pas au travers d'une "chose" mais au travers de lui-même, car la seule marchandise, la seule "chose" où il se pose pratiquement dans ce monde des marchandises, c'est sa force de travail, c'est-à-dire quelque chose d'inséparable de son être subjectif. Le prolétariat se présente donc comme la classe qui pour la première fois peut poser directement les rapports sociaux comme rapports des hommes entre eux, sans médiation des choses (son hégémonie est la suppression de la marchandise), l'affaire de tous, d'un tous réel et non illusoire, comme affaire de chacun. Partant c'est la classe qui pose historiquement la politique comme instance où des hommes, existant directement et comme tels les uns pour les autres, disent l'universalité effective de la société, directement pour la société.

Il est clair que cela suppose que la classe prolétaire réalise effectivement sa « figure négative de la société bourgeoise », ou, ce qui est la même chose, sa figure positive de producteur social, et la réalise jusqu'au bout, c'est-à-dire dissout tout l'ordre de propriété privée des moyens de production, et tout ce qu'il entraîne, et donc supprime, ce faisant, les autres classes, en tant que classes évidemment.

Contrairement à l'émancipation des autres classes, de la bourgeoisie notamment, parce qu'elle est la figure de l'au-delà, de l'envers, radical du mode de production existant, l'émancipation de la classe prolétaire ne se focalise pas, ne se cantonne pas dans son

émancipation politique, ou dans la transformation politique de la société, elle les fonde sur le renversement du mode de production et d'échange.

Références

ADALBERON, *Poème à Robert le Pieux*.

BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, d'après COORNAERT, *Les corporations en France avant 1789*.

MARX, *le Capital, Manifeste du parti communiste, Annexe – Critique de la philosophie du droit, l'Idéologie allemande*.